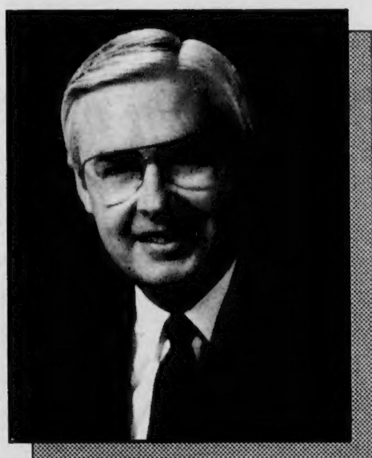


Cette édition spéciale, imprimée sur papier recyclé, est une initiative de l'Association de la Presse Francophone (APF). Insérée dans les journaux suivants: le 1er juin: le Gaboteur (Stephenville); L'Aquilon (Yellowknife); le 4 juin: Le Papier (Chapleau); Agricom (Clarence Creek); le 5 juin: Hebdo Le Plus (Caraquet); le 6 juin: La Voix Acadienne (Summerside); Le Courrier (Yarmouth); Le Moniteur Acadien (Shédiac); Pro Kent (Richibucto); Le Voilier (Caraquet); L'Aviron (Campbellton); Le Madawaska (Edmundston); Le Carillon (Hawkesbury); Le Rempart (Windsor); Le Voyageur (Sudbury); La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls); Le Nord (Hearst); L'Edition Prescott-Russell (Rockland); La Presse (Montréal); Le Nouvelliste (Trois-Rivières); Le Soleil (Québec); Le Quotidien du Saguenay (Chicoutimi); La Tribune (Sherbrooke); Le Droit (Ottawa): le 7 juin : Le Journal de Cornwall (Cornwall); L'Eau Vive (Régina); Le Goût de Vivre (Penetanguishene); le 8 juin: La Liberté (Saint-Boniface); Le Franco (Edmonton); Le Soleil de Colombie (Vancouver); le 15 juin: L'Aurore Boréale (Whitehorse) - JUIN 1990 -



Tous ensemble pour un environnement sain

Nous traversons présentement une période riche en événements de toutes sortes et, à l'aube du XXIe siècle, le monde entier s'apprête à affronter les défis de demain. Un de ceux qui retiennent le plus l'attention en ce moment est certes la protection de l'environnement.

En tant que ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je suis convaincu que le secteur de l'énergie aura un rôle déterminant à jouer dans cette grande entreprise environnementale. Il faudra assurer l'accès à un approvisionnement en énergie sûr et à un prix compétitif, tout en évitant de causer de sérieux dommages à notre planète.

Par la voix de son chef, M. Brian Mulroney, le gouvernement dont je fais partie s'est fermement engagé à protéger l'environnement et à favoriser un développement économique durable. Notre démarche vise à assurer un juste équilibre entre nos objectifs économiques et nos objectifs environnementaux.

Notre intervention devra être exhaustive et comprendre divers moyens d'action pour améliorer la qualité de l'air en milieu urbain, combattre les pluies acides, protéger la qualité de l'eau et stopper la dégradation des sols. De concert avec le ministre de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, mon ministère va contribuer à l'élaboration d'un plan d'action en matière d'environnement qui marquera toutes les activités du gouvernement du Canada. Ce plan constituera l'aboutissement d'une consultation menée auprès d'autres gouvernements, de l'industrie, du secteur privé, des consommateurs et des environnementalistes.

D'ici l'an 2005, on peut espérer les plus grands progrès écologistes en matière d'énergie, notamment dans le domaine des transports avec l'adoption d'essences sans plomb combinée à des dispositifs antipollution, l'utilisation de carburants de remplacement (comme le gaz naturel et le méthanol) et la mise au point de véhicules polyvalents. Dans le secteur résidentiel, grâce à une amélioration de l'étanchéité des maisons, on parvient à des économies de chauffage substantielles. Partout au pays, la recherche se fait sur de nouvelles sources d'énergie comme la biomasse, l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Dans cette optique, il apppartient aux gouvernements de prendre des initiatives, mais tout se fera en collaboration directe avec les divers secteurs et les citoyens en général. Les gens de la planète toute entière sont unis par la même préoccupation d'un environnement sain. Je demeure convaincu qu'ensemble nous parviendrons à réaliser cet objectif et à assurer l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Partenaires de l'environnement

Pour permettre aux gens ordinaires de s'impliquer

par Andrée Poulin

Encourager M. et Mme Tout-le-Monde à se retrousser les manches pour s'impliquer de façon concrète dans la préservation de l'environnement. Tel est le but du nouveau programme «Partenaires de l'environnement», inauguré en juin dernier par Environnement Canada.»Nous nous étions rendu compte que la population était frustrée au niveau de l'action. Nous avons donc voulu lui donner une chance de s'impliquer sur une base communautaire et à l'échelle locale», explique Sonya Strasbourg, directrice nationale du projet.



Courtoisie: ministère de l'Environnement

Sonya Strasbourg a participé au nouveau programme depuis la conception jusqu'à l'accouchement.

Ce programme quinquennal de 50 millions $ constitue une première au Canada. Il a été conçu expressément pour les organismes communautaires. Le ministère de l'Environnement subventionne jusqu'à 50 pour cent du coût de chaque projet, la contribution maximale étant fixée à 200 000 $, répartis sur trois ans.

«Les partenaires» fonctionne en effet selon la formule de l'appariement des contributions, de façon à stimuler le partenariat. Pour être admissibles, les candidats doivent donc s'associer à des organismes locaux, que ce soit l'entreprise privée, des groupes écologiques, des sociétés en fiducie ou des gouvernements provincial, régional ou municipal.

«L'idée, c'était d'encourager les gens à trouver eux-mêmes une partie du financement pour leur projet, en s'associant aux organismes de leur collectivité. Cette formule a aussi pour but de stimuler l'entreprise privée ainsi que d'autres paliers de gouvernement à s'impliquer», précise Sonya Strasbourg.

Un engouement

Dès le lancement du nouveau programme, Environnement Canada a constaté qu'il comblait une importante lacune. Sa popularité a été telle qu'à la première date de tombée, plus de 400 demandes de subvention ont été présentées! Des quatre coins du pays, différents groupes, associations, clubs, syndicats, écoles ont expédié leurs demandes, faisant ainsi la preuve que l'engouement pour l'environnement n'était plus une mode passagère, mais bien une préoccupation sincère et sérieuse.

Rivalisant d'originalité et de créativité, les 78 projets retenus couvrent une gamme très diverse d'activités: programmes de récupération et de recyclage, compostage des déchets biodégradables, enlèvement des ordures ménagères dangeureuses, restauration d'habitats fauniques et piscicoles, nettoyage de lacs et cours d'eau, conservation des réserves d'eau locales.

Au Yukon, par exemple, la Société de conservation locale installera un centre de recyclage de cannettes d'aluminium pour la ville de Whitehorse. Dans la région d'Edmonton, l'Alberta Fish and Game Association aménagera des terriers artificiels pour protéger la population de chouettes de terriers. À l'école secondaire d'Opeongo, en Ontario, les étudiants mettront sur pied un programme pour éliminer les boissons gazeuses en cannettes de la cafétéria de l'école et remplacer les assiettes et tasses en styromousse par de la vaisselle.

Impact visible

Passionnée par ce nouveau programme, auquel elle a participé depuis la conception jusqu'à l'accouchement, Sonya Strasbourg est convaincue de sa pertinence et de son impact bénéfique.

«Le programme aura certainement un impact écologique dans la communauté. Dans un projet de nettoyage de déchets par exemple, les résultats seront définitivement visibles. Il y aura également un impact économique à long terme, car lorsqu'un programme de recyclage sera créé, il se poursuivra même après la fin de la subvention du ministère», affirme-t-elle.

La ferveur écologique de Sonya Strasbourg ne se limite pas à son travail. Madame Strasbourg fait partie de la catégorie des gens qui pratiquent ce qu'ils prêchent. Son engagement envers la préservation de l'environnement s'étend également à ses habitudes de vie, au jour le jour.

Ainsi, elle utilise scrupuleusement la «boîte bleue» de recyclage et conserve ses coquilles d'oeufs, pelures de pamplemousses et d'oranges pour faire du compostage. N'utilisant que rarement des sacs en plastique, elle fait ses courses avec son sac mexicain en paille. Dans son sous-sol, elle a accumulé les produits toxiques (térébenthine, peinture) destinés au dépôt spécial d'ordures ménagères.

Andrée Poulin est journaliste à la pige de l'Outaouais

Éditorial

L'urgence d'agir nous concerne tous

par Reine Degarie

Il y a dix ans seulement, ceux qui parlaient d'écologie passaient encore pour des hurluberlus. Depuis un an, nous vivons un revirement quasiment complet des mentalités. Presque tous les Canadiens sont devenus conscients que la planète est gravement menacée.

Bon nombre des 27 millions de Canadiens souhaitent dépasser ce stade et s'engager. Ils comprennent l'urgence de passer à l'action d'ici les dix prochaines années. Certains ont déjà commencé, d'autres ne savent trop que faire.

Plusieurs estiment qu'il faut aussi exercer davantage de pressions auprès des décideurs – gouvernementaux, commerciaux, industriels et scientifiques – pour créer une nouvelle gestion des affaires de la planète. En fait, il existe une volonté politique d'agir, mais elle demeure fragile. Le public doit exiger que des gestes concrets soient posés pour assurer, à temps, la guérison des blessures de notre planète.

Il ne s'agit pas simplement de parler ou de s'alarmer des dangers flagrants et de plus en plus évidents qui nous menacent, mais de faire face à la réalité et de reprendre le sort de la terre en main. On ne peut plus pointer du doigt un seul responsable ou isoler un seul facteur : le phénomène est mondial et l'urgence d'agir nous concerne tous.

Les changements déjà amorcés, et à généraliser, se situent autant au point de vue des attitudes et comportements individuels que des pouvoirs publics. Nous faisons face au dilemme suivant: disparaître ou réduire notre train de vie et payer le prix nécessaire au réaménagement de nos priorités. Nous tenons la réponse dans nos mains.

Ce cahier spécial sur l'environnement veut justement refléter les rôles respectifs que nous jouons et devons jouer dans cette grande quête pour un environnement plus sain. Au long de ses pages, des articles témoignent de la réappropriation de l'environnement que des Canadiens, comme vous et moi, ont entrepris.

Nous exposons un bilan de la situation environnementale dans le cadre d'une entrevue avec un pionnier en écologie au Canada, Pierre Dansereau, et une table ronde de représentants de divers groupes écologiques. Puis, suivant quatre grands thèmes : l'air, les sols, l'eau et l'urbanisation / industrialisation, nous présentons des initiatives entreprises à divers échelons et dans divers secteurs d'activité de la société canadienne. Chaque section est introduite par un survol de la situation. Les projets décrits touchent une sélection d'initiatives individuelles, communautaires, scolaires, municipales, industrielles, commerciales et gouvernementales. Certains de ces cas résultent de l'action concertée entre divers paliers d'intervenants.

Il n'est pas rare de croire que les beaux parleurs sont de petits faiseurs ou que les promoteurs de grands projets sociaux ou professionnels ne se préoccupent pas de mettre en pratique leurs belles idées dans leur vie personnelle. Nous avons donc décidé de vérifier l'exactitude de ces croyances populaires auprès des interviewés. À la fin de chaque entrevue, chacun a dû répondre à une question identique : mentionnez quelques habitudes que vous avez adoptées, au plan individuel ou familial, pour contribuer à l'amélioration de l'environnement.

Les réponses révèlent divers degrés de sensibilisation et d'engagement. Elles laissent cependant entrevoir que notre société est peut-être en train de réussir le dur passage de la réflexion à l'action. Nous avons largement hypothéqué l'avenir de notre planète, nous avons tous une part de responsabilité à assumer à cet égard et nous avons tous l'impérieuse obligation de jouer un rôle dans sa solution. Les petites et les grandes actions amorcées permettent d'espérer que la restauration de notre planète surviendra à temps.

À titre de rédactrice en chef, je me prête au jeu de la question posée à tous. Entre autres, j'ai repris d'anciennes habitudes de mon village natal en Gaspésie. Avec des voisins et amis, au lieu d'acheter chacun pour soi des outils que nous utilisons seulement quelques fois par année, nous nous les prêtons et les échangeons au besoin. Quant aux vêtements, meubles et livres usagés, je les revends lors de ventes bric-à-brac individuelles ou communautaires ou je les donne. Aussi, comme j'ai la chance d'habiter une municipalité qui distribue les boîtes bleues de cueillette sélective des déchets, j'y contribue régulièrement. Avec encore des réserves, j'abandonne progressivement l'usage de certains produits domestiques toxiques. Je promets d'y voir de plus près à l'avenir.

Pour le Canada de l'an 2 020

Les jeunes veulent un développement durable

par Marc Pichette

Au Canada, dès septembre prochain, grâce au programme national d'éducation environnementale «Visions 2 020», plus de 100 000 jeunes Canadiens auront l'occasion d'exprimer leur vision sur ce que devra être le Canada en l'an 2 000. Ce projet a été créé par l'organisme d'éducation environnementale «Public Focus» suite au dépôt du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

L'Organisation des Nations-Unies avait demandé à la Commission mondiale sur l'environnement - mieux connue sous le nom de Commission Bruntland - d'étudier la délicate question de l'environnement et du développement. Le rapport de la Commission, intitulé «Notre avenir à tous», introduit un nouveau concept, celui du «développement durable».

Le développement durable, tel que défini par la Commission, signifie une utilisation des ressources qui soit en harmonie avec l'environnement afin de sauvegarder ce patrimoine naturel pour les générations futures.

L'une des recommandations les plus importantes de la Commission Bruntland vise la mise sur pied d'une vaste campagne d'éducation, auprès des jeunes, sur l'approche du développement durable «afin qu'ils puissent développer une vision de l'avenir de la prospérité économique tout en s'assurant que l'équilibre de l'écosystème soit sauvegardé».

C'est devenu l'élément déclencheur du projet Visions 2 020. Tom Green en est le directeur. M. Green précise l'objectif mis de l'avant par Public Focus avec le projet Visions 2 020: «On encourage les étudiants à comprendre la question du développement durable, à voir comment on peut concilier économie et environnement, de regarder ce que l'an 2 020 pourrait être si on ne fait rien comme de s'interroger sur l'avenir de la planète si on agit maintenant.»



Courtoisie: Public Focus

Des jeunes relancent le débat sur la protection de l'environnement.

Dans les écoles secondaires

L'organisme «Public Focus» a décidé d'entreprendre la mission d'éducation environnementale des jeunes Canadiens, en débutant par l'Ontario. Dès mai 1989, M. Green a lancé un appel aux écoles secondaires ontariennes afin que les finissants indiquent leurs visions du Canada tel qu'ils aimeraient y vivre et y travailler en l'an 2 020. Douze thèmes environnementaux sont suggérés dont ceux de la gestion des déchets et de la qualité de l'air.

«Si on veut étudier les problèmes de façon sérieuse, l'éducation doit se faire d'une façon adéquate,» précise le directeur du projet. Public Focus a donc fourni aux enseignants toute la documentation requise sur les thèmes choisis par les étudiants. Ils ont ainsi élaboré leurs visions à la lumière de la perspective gouvernementale, de celle de l'industrie et de celle des groupes écologiques.

Suggérer des façons

«Ce n'est pas simplement une question de lancer des slogans qui disent de recycler vos déchets. Vous devez aussi suggérer les façons de recycler, souligne Tom Green. Nous sommes pour la bonne éducation environnementale, nous voulons aider les élèves à prendre leurs propres décisions, il s'agit là d'une grande différence ...»

Plus de 6 000 étudiants ontariens ont participé à la rédaction du document final qui résume leurs prises de positions. «Ils ont fait les liens eux-mêmes, précise Tom Green. Leurs réponses ont démontré leur compréhension de la complexité de la situation mais, aussi, qu'ils ne désespèrent pas. Certaines suggestions ont le mérite de relancer le débat sur la protection de l'environnement.»

Par exemple, les étudiants d'une école secondaire de London se sont attaqués au problème de la pollution de l'atmosphère. «L'Ontario devrait améliorer le développement du transport en commun (tramways, train, autobus) et favoriser le covoiturage. Les autres objectifs sont, pour des courtes distances, d'utiliser la bicyclette plutôt que l'automobile, ou de marcher».

«Public Focus» se prépare maintenant à implanter Visions 2 020 à travers tout le Canada. Dès septembre prochain, il devient un programme national. Il sera offert en français et en anglais.

Avec son nom, M. Green semblait prédestiné à la cause environnementale, qui déborde d'ailleurs dans sa vie de tous les jours depuis longtemps: «Je n'ai pas d'automobile, je me promène beaucoup à pied, je composte, je recycle, je n'achète pas des choses très emballées. Je fais partie d'un groupe qui tente de préserver l'escarpement du Niagara.»

Marc Pichette est courriériste parlementaire à Toronto.

«L'écologiste aux pieds nus» prône une austérité joyeuse

par Reine Degarie

Il faut agir et «pas plus tard que tout de suite pour redresser le cours de la gestion de la planète. Sinon, dans dix ans des désastres en série foudroieront notre peuple et les peuples de toute la terre».

Pour ce faire, «c'est déjà bien de parler des péchés à réparer mais il faut aussi parler de la vertu à atteindre». Autrement dit, il ne faut pas uniquement se concentrer sur la dépollution et l'anti-pollution, mais dépasser cet objectif et viser un avenir souhaitable. Par exemple, dans le cas du fleuve Saint-Laurent, nous devrions parler de belles baignades et d'une augmentation de la productivité des eaux pour la pêche commerciale et sportive. La motivation sera peut-être plus grande à consentir le prix à payer pour améliorer notre environnement.

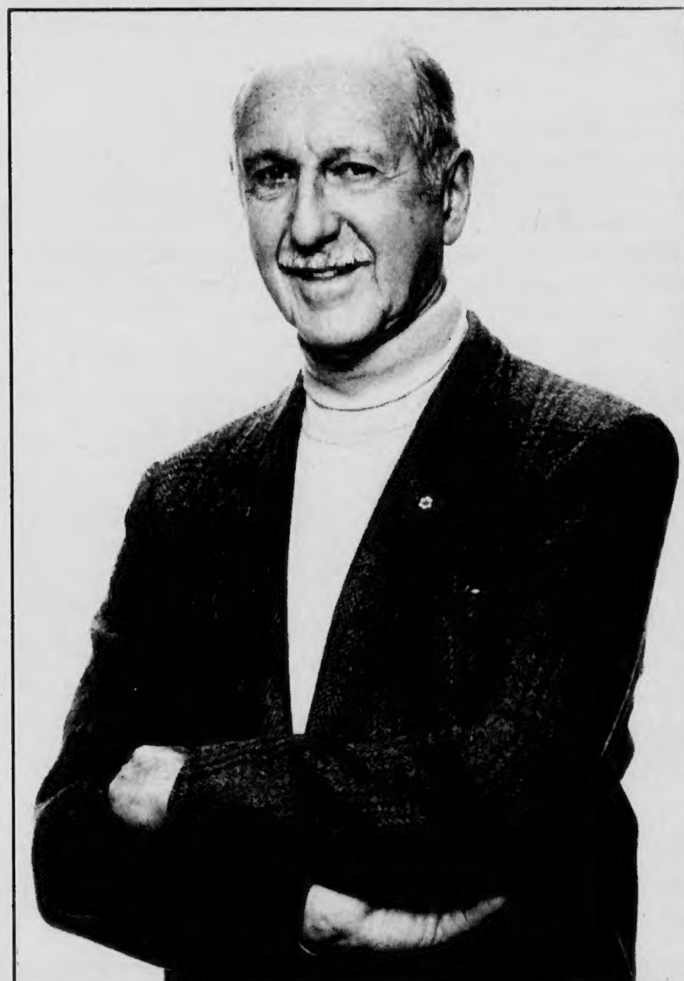
L'auteur de ces propos, Pierre Dansereau, est devenu écologiste il y a plus de cinquante ans, à l'époque où le mot était pour ainsi dire méconnu. Maintenant âgé de 78 ans, celui qu'on a surnommé «l'écologiste aux pieds nus», – dès les années 40, il a sorti l'étude des sciences de la nature de l'université pour la transporter sur le terrain – enseigne toujours. Il est professeur émérite, mais non retraité, à l'Université du Québec à Montréal.

Jeune, Pierre Dansereau était un passionné de littérature, mais en 1932 une carrière dans ce domaine n'était guère envisageable au Québec. Impliqué dans les mouvements politiques contestataires de l'époque, il opte plutôt pour le droit ... et s'y ennuie. Toutefois, grâce à l'influence de son père et des vacances estivales passées régulièrement en Gaspésie, il avait développé un grand amour du plein-air. L'entourage familial lui avait aussi donné le goût de l'implication sociale.

Il se dirige donc vers l'Agronomie pour devenir un «habitant scientifique» avec l'intention de faire de la politique dans une circonscription rurale où il pourrait vivre de l'agriculture. Les circonstances l'ont amené à devenir un pionnier de l'écologie au Canada, résultat en fait d'une éducation humaniste qui l'a préparé à intégrer des concepts scientifiques à certaines valeurs morales et à les insérer dans les sciences sociales.

Au siècle dernier

Le mouvement environnemental, rappelle M. Dansereau, est né vers le milieu du siècle dernier, dans une perspective de protection des plantes et des animaux vivant à l'état sauvage. La constatation que l'homme cause des ravages non seulement dans la nature, mais dans l'agriculture, dans l'industrie et dans la ville, c'est-à-dire dans des espaces qui ne sont plus sous l'effet du contrôle purement naturel, a émergé beaucoup plus tard. «Progressivement, dit-il, on a réalisé que l'homme fait



Pierre Dansereau: un pionnier en écologie de renommée internationale.

partie de la nature et qu'il faut penser différemment».

Et, poursuit l'écologiste, «c'est au milieu des années 60 que surgit une forte préoccupation des effets nocifs de la pollution : assez pour faire la manchette des grands médias et pour que des p.d.g. et des premiers ministres déclarent publiquement leur souci de la qualité de la vie. Les répercussions se comptabilisent désormais à coups de millions. Dès lors, c'est devenu une grande révolution».

En ce domaine, nous sommes tous dans le même bain, soutient M. Dansereau, et avant de juger trop sévèrement les gouvernements, les grandes compagnies et les universitaires, admettons que s'ils n'ont pas agi plus tôt c'est que les populations ne l'ont pas réclamé. En élargissant l'adage, disons que «nous avons les gouvernements et l'état de la planète que nous méritons».

En ce sens, la volonté de dire «non» intervient. À titre d'exemple, Pierre Dansereau signale qu'aux citoyens d'une région réclamant un port pétrolier parce que créateur d'emplois, il faut opposer un non si ce port met en danger les pêcheries de l'endroit. C'est un ordre de priorité à établir.

De plus, l'écologiste s'insurge face au refus de trouver les moyens de se débarrasser des BPC parce que ça va coûter trop cher. «Mais, qu'est-ce qui est rentable? Est-ce que tout ce à quoi on donne une priorité ne devient pas rentable? Par exemple, durant mon enfance, les automobiles étaient trop dispendieuses pour l'ouvrier. Pourtant, maintenant qui n'en a pas? Et, en 1940, je croyais savoir que la technologie de la télévision était maîtrisée mais que ça coûterait tellement cher à appliquer que je ne vivrais pas assez vieux pour avoir une télévision dans ma maison.

«On a rentabilisé l'automobile, la télévision et l'universalité des soins médicaux. On a rentabilisé tout ce à quoi on a accordé une forte priorité. Alors, aujourd'hui, dans quelles situations nous trouvons-nous pour nous débarrasser, à long terme et non pas seulement à court terme, des diverses substances toxiques?»

Oui, mais

Alors, que faire de l'énergie nucléaire? M. Dansereau sert une réponse en deux temps. «Avec d'autres, je dis : nous avons dépensé des sommes énormes pour apprendre à assassiner 200 000 personnes à la fois. Sur ce plan là, ça a été un succès sans précédent. On pourrait continuer à faire cela. Nous, nous disons : non. Éloignons-nous de la guerre. Rapprochons-nous de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. C'est une énergie plus propre que le charbon».

Ce propos plutôt surprenant pour un écologiste le devient beaucoup moins quand M. Dansereau s'empresse d'ajouter : «il faut allouer l'argent suffisant pour assurer un rattrapage considérable dans la recherche en matière de disposition des déchets, d'accidents de manipulation, de techniques industrielles, avant de pouvoir nous adonner en toute confiance à l'emploi du nucléaire. En attendant, ce doit être le moratoire, la recherche et la prudence».

D'autre part, avance l'écologiste, il faut étudier les relations entre la pollution, la pauvreté, la justice, la science et la compassion. Par exemple, le cas du syndrome du «pas dans ma cour» dénote un manque de générosité. «Ce complexe, ajoute-t-il, dépend non seulement de la répression de la pollution, de l'entreposage de BPC, c'est un conflit entre le sens civique et la mesquinerie. Accepter la participation, cela rejoint ce que j'ai appelé : l'austérité joyeuse».

L'austérité joyeuse

Ce concept de l'austérité joyeuse se greffe aussi au «penser globalement, agir localement» de la Commission Brundtland. «L'austérité, énonce Pierre Dansereau, commande la prévision des contraintes qui nous seront imposées d'ici dix ans. Nous devons consentir à faire des restrictions mineures (économie d'énergie, de nourriture, de vêtement, de transport), qui rendront possible la renonciation pour les riches que nous sommes, d'abord au gaspillage et éventuellement à la facilité et à l'abondance».

Cette philosophie l'entraîne aussi à remettre en question l'usage que les pays colonisateurs, et maintenant les économies impérialistes, ont fait des ressources du tiers monde. À son avis, les pays nantis doivent «déverser sur le tiers monde la part des bénéfices humains qui lui revient de droit».

Dans le même ordre d'idées, il estime indispensable une protection à long terme des écosystèmes naturels, une meilleure gestion des mines, des forêts, de la chasse et de la pêche, des zonages agricoles et urbains, une humanisation des activités industrielles et urbaines ainsi qu'une distribution plus équitable des biens et profits.

Se disant optimiste par nature, il pose tout de même un regard objectif, lucide, et plutôt alarmant. «Si on ne change pas, c'est la catastrophe qui s'en vient. Je vois la diminution de la couche d'ozone, l'effet de serre, la dévastation et l'érosion des sols, l'empoisonnement de la nourriture et la désinformation.» Reprenant à son compte le titre d'un film de Denys Arcand, il fait observer que «le confort et l'indifférence» présente le plus grand de tous les dangers.

Pourtant il voudrait donner raison à ceux qui affirment que les jeunes prendront la relève, qu'ils ressentent un besoin de générosité vis-à-vis la race humaine et que ce désir latent peut se manifester comme «le désir de liberté qui a explosé si soudainement dans l'Europe de l'Est». M. Dansereau croit que nous vivons, ici, une situation semblable: que chez les jeunes, «un courant souterrain s'approche de plus en plus de la surface, qu'il provoquera des réformes écologiques véritables et à temps, c'est-à-dire dans les dix prochaines années».

M. Dansereau s'est prêté à la question posée à toutes les personnes interviewées de ce cahier. Dans sa vie familiale, il veut appliquer sa philosophie d'austérité joyeuse. Il s'impose de petits sacrifices tels que : réduire et sélectionner ses déchets domestiques, manger un peu moins, éteindre les lumières quand il n'en a pas besoin, ménager l'eau, utiliser moins l'automobile et davantage le transport en commun.

Environnement, «27 millions de responsables» est une initiative de l'Association de la presse francophone à Ottawa.

Direction générale
Wilfred Roussel

Direction de la publication
Luce St-Pierre

Rédactrice en chef
Reine Degarie

Publicité
Lyne Michaud
André Thivierge
Lucie Tremblay

Page couverture
Jean-Emmanuel Allard (Les Illustrateurs)

Typographie
Edigraph Inc.

Imprimé sur papier recyclé
Imprimerie Dumont (Groupe Québécor)

Nous remercions le ministère fédéral de l'Environnement et les Ami(e)s de la Terre pour leur collaboration à la réalisation de ce cahier. Les textes n'engagent que leurs auteurs respectifs. Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante:

Association de la presse francophone
900-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ontario
K1N 7G2
Tél.: (613) 237-1017

L'Air

par Alain Dexter

La pollution atmosphérique actuelle est attribuable à une industrialisation faite sans égard à l'environnement. Par contre, nous ne sommes pas les seuls responsables de la détérioration de notre environnement par la pollution de l'air.

Notre puissant voisin américain continue de détruire nos lacs et forêts avec ces émissions de gaz acides qui proviennent de leurs usines et fonderies alimentées au charbon et au mazout. Ce n'est pas que les Américains soient moins vertueux que d'autres, c'est tout simplement que leur infrastructure industrielle est gigantesque et que leurs centres de production sont tout près de notre frontière.

Ces mêmes phénomènes atmosphériques qui font voyager des polluants (issus de la combustion) sur de grandes distances, et l'utilisation de gaz comme les chlorofluocarbones (qui servent à vaporiser des liquides sous pression), nous valent d'être menacés d'un amincissement de la couche d'ozone.

La pollution atmosphérique locale est plus facile à contrôler, au plan législatif du moins, puisqu'elle est un sous-produit d'activités industrielles, telles que l'extraction de minerais (et leur transformation), la manutention de céréales, la fabrication de solvants (et leur usage), la fabrication de pâte de sulfate etc., dont les effets environnementaux les plus nocifs peuvent être facilement amoindris par le recours à une technologie mieux adaptée.

On commence également à s'intéresser aux micropolluants dans les maisons, soit ceux émis par les colles à plancher, à tapisserie, les peintures et autres produits du genre. Plusieurs maladies du métabolisme (fatigue chronique entre autres) pourraient être attribuables à certains de ces composés chimiques.

Alain Dexter est consultant en environnement à Ottawa.

Carrière de l'an 2000

Faire d'une pierre deux coups

par Claire Chabot

Depuis le mois de mars, Montréal-Est peut se vanter d'avoir la carrière la plus moderne du Québec mais aussi une des plus «propres» au Canada. En effet, la Carrière de Montréal-Est, propriété de Francon-Lafarge, a investi 15 millions $ dans un nouveau système de concassage et des travaux qui contribueront à l'amélioration de l'environnement. Située en zone industrielle au moment de son ouverture dans les années 20, la carrière était menacée d'expropriation depuis quelques années en raison de la zone résidentielle qui l'entoure aujourd'hui.

«On est un type d'entreprises qui n'a pas nécessairement bonne réputation.» Pourtant, l'entreprise doit continuer à exister; on aura toujours besoin de béton, de pierres, d'asphalte ... dit Claude Mongeau, vice-président aux agrégats. Quiconque veut être en business dans les années qui viennent doit changer d'attitude face à l'environnement et faire des efforts.»

L'entreprise a donc pris le taureau par les cornes et convaincu les autorités municipales qu'il était possible d'exploiter une carrière à proximité du milieu urbain. On s'est attaqué à deux types de pollution : pollution de l'air et par le bruit. Les émissions de poussière provenant des activités de concassage et du trafic des camions ont été considérablement réduites. On a pavé les routes à l'intérieur de la carrière et la compagnie s'est équipée de camions de nettoyage semblables à ceux qu'utilisent les municipalités.

Dans une carrière traditionnelle, on dynamite la pierre qui est ensuite transportée par des camions de gros tonnage au site de concassage. «Le nouveau principe adopté à la Carrière de Montréal-Est permet d'éliminer les camions hors-route qui étaient un élément de plainte chez les citoyens, explique l'ingénieur Claude Mongeau. Le va-et-vient de 50 tonnes, ça fait du bruit!» Les nouveaux concasseurs sont montés sur pneumatiques et se déplacent à mesure que la face de dynamitage progresse. La roche est ensuite transportée par convoyeur électrique jusqu'à l'usine. Dans une salle de commande, un système informatisé contrôle les opérations et gère un ensemble sophistiqué de dépoussiéreurs.

Dynamitage

L'impact des dynamitages constitue la principale inquiétude de la population voisine. La compagnie Francon a fait appel à des experts du gouvernement du Québec et de la Communauté urbaine de Montréal, ce qui a permis de réduire les niveaux de vibrations dans le sol.

En installant un système de concassage des plus modernes, la Carrière de l'Est a fait d'une pierre, deux coups. Non seulement la compagnie respecte-t-elle les normes de la Communauté urbaine de Montréal mais la productivité sera considérablement améliorée, passant de 500 à 1200 tonnes à l'heure. On a ainsi réduit de 24 à 17 heures par jour la période de production. De plus, Francon n'aura plus à faire appel à un sous-traitant puisque le fonctionnement du nouveau système ne requiert que 6 employés par quart de travail.

«On a aussi voulu rehausser l'aspect visuel de notre site. Un talus couvert de gazon et planté d'arbres va améliorer l'aspect général de la rue Sherbrooke, nous dit M. Mongeau. Chez Francon, on veut créer un élan nouveau. On ne peut pas joindre les rangs d'une telle entreprise sans être nous-mêmes sensibilisés. Avant je travaillais pour une mine d'or en Abitibi. On avait un problème d'acides et on l'a réglé.» Pour la première fois, une mine se méritait une mention en environnement.

Promouvoir sa philosophie

Claude Mongeau essaie de promouvoir sa philosophie, qu'il partage avec le directeur général, Duncan Gage, dans son entourage. Et au plan individuel, il fait, comme tout bon citoyen, des efforts pour participer au programme de récupération de sa municipalité.

Claire Chabot est journaliste scientifique à Montréal



La carrière de Montréal-Est: démonstration d'une coexistence possible avec la proximité du milieu urbain.

Atomiser sans rien détruire

par Luc Comeau

Parmi les nombreux succès de marketing enregistrés au chapitre des nouveaux produits écologiques, le Vaporisateur ECO-Logique, mis en marché en 1988 par la compagnie torontoise Mondex Trade and Development, s'est vendu à 2 millions d'exemplaires jusqu'ici.

Ce produit sert à vaporiser toutes sortes de liquides, dont les nettoyants, les désinfectants ou les fixatifs à cheveux. Une pompe manuelle fixée au contenant permet de créer la pression nécessaire à la vaporisation, sans pour autant utiliser des propulseurs (tels les chlorofluorocarbones ou les hydrocarbones) qui amincissent la couche d'ozone et contribuent à l'effet de serre. Ce vaporisateur comporte plusieurs autres avantages. Sa fabrication de plastique permet le recyclage et la ré-utilisation. Si la compagnie Mondex obtenait 1 pour cent du marché nord-américain de 3 milliards de vaporisateurs jetables, cela réduirait le volume de déchets de 460 000 pieds-cubes par année.

Cele permettrait d'allonger la période d'utilisation des dépotoirs, tout en réduisant le volume de métal ou de plastique utilisé pour la fabrication de nouveaux contenants.

La ré-utilisation permet également aux consommateurs d'épargner des sommes considérables en achetant des produits liquides en grands formats.

Luc Comeau est journaliste-pigiste à Toronto

Sols

par Alain Dexter

Alors que nos médias font régulièrement la manchette avec des histoires de BPC (qu'on ne trouve à peu près plus que dans des transformateurs et barils bien scellés), des milliers d'hectares de terres agricoles de classe I (les plus fertiles) sont converties chaque année à des fins de développement domiciliaire, de construction de centres commerciaux et autres aménagements qui n'apportent rien au potentiel de ressources renouvelables du Canada.

L'industrie forestière est forcée de réviser certaines pratiques, comme la «coupe à blanc». Quant à la «coupe rase», elle est aussi remise en question, car les entreprises forestières effectuent fréquemment l'épandage d'herbicides pour tuer les feuillus, afin de favoriser la pousse de résineux à valeur commerciale plus élevée. Une telle pratique nuit à plusieurs espèces d'animaux sauvages qui se nourrissent de feuillus.

L'énergie hydro-électrique a beau être «propre, propre, propre», il n'en demeure pas moins que la retenue de grandes surfaces d'eau à des fins de production d'électricité est nocive aux habitats fauniques.

Depuis que nos industries de produits chimiques se sont découvertes une passion pour l'agriculture, la perte de matières organiques dans les sols a atteint des proportions dramatiques. En voulant bousculer la nature, par l'apport d'engrais chimiques, on en est arrivé à une perte d'azote et de potassium dans les sols qui atteint 50 pour cent au Québec et en Ontario (sur une période de 20 ans seulement).

Les pesticides et herbicides utilisés par les gros producteurs du sud de l'Ontario et de l'Ouest causent des changements génétiques chez certaines espèces de fruits et de céréales qui affaiblissent les espèces.

Alain Dexter est consultant en environnement

Opération séduction!

par Claudine Viallon

Non, il ne s'agit pas d'un roman, ni d'un film. Il s'agit bien de l'une des dernières inventions technologiques canadiennes !

Les insectes nuisibles attaquent nos conifères, nos arbres fruitiers et nos récoltes. Pour les agriculteurs et les forestiers, c'est souvent une catastrophe.

Jusqu'à récemment, l'utilisation de pesticides était la norme. Le gros problème, c'est qu'ils sont loin de constituer une médecine douce: ils tuent les insectes, mais ils ne sont guère bons pour l'être humain et l'environnement.

Une idée brillante

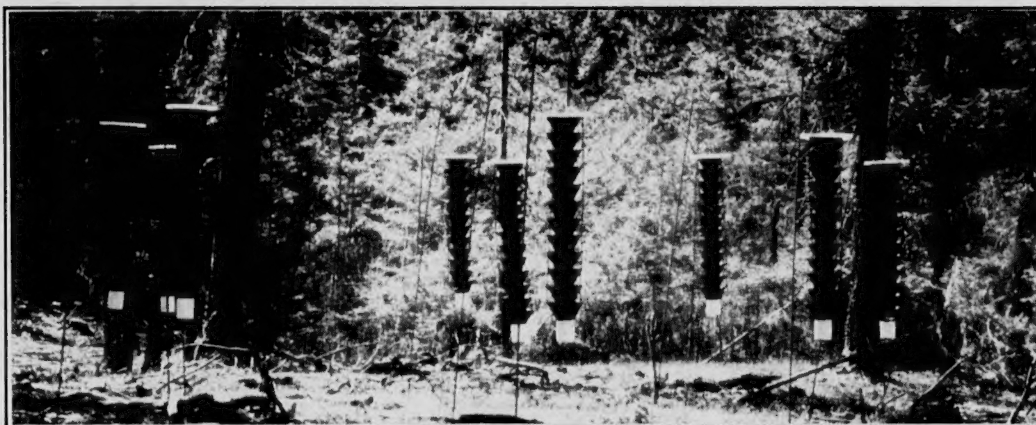
Un groupe de chercheurs de la compagnie «Phero Tech Inc.» de Burnaby, petite ville située à une heure de route de Vancouver, a eu une idée brillante ! Ces chercheurs ont trouvé la manière douce et, ma foi, fort séduisante de se débarasser des insectes nuisibles.

L'idée n'est pas entièrement nouvelle, mais le chercheur John Bordon l'a menée plus loin. Il a étudié le comportement et la façon dont les insectes nuisibles, tel que les mites et les charançons, communiquent entre eux.

Les femelles sécrètent un produit appelé «Phéromone» à la saison de l'accouplement. Naturellement, les insectes mâles sont attirés et séduits par son odeur. «Phéro Tech» a décidé de reproduire cet aphrodisiaque pour attirer les insectes et les tuer. La compagnie reconstitue biochimiquement le liquide et l'odeur produits par la femelle. La combinaison chimique varie selon l'insecte.

Le produit tentateur est mis dans un piège en plastique. Cette trappe est ensuite posée dans l'arbre ou près des récoltes que les insectes sont susceptibles d'attaquer. Puis, le grand jeu de la séduction fait son oeuvre.

L'insecte attiré par l'odeur entre dans la cage et, c'est fini, il devient prisonnier et meurt rapidement. Vous trouvez ça cruel ? Pas vraiment plus que le recours à un pesticide. C'est en tout cas plus romantique et surtout moins destructeur pour l'environnement.



Les insectes, attirés par l'odeur, entrent dans les trappes et c'est fini !

L'année dernière, «Phéro Tech» a posé 90 cages dans le nord de la Colombie-Britannique, pour attraper les insectes qui s'attaquaient aux conifères et aux troncs d'arbres coupés. En quelques mois, 10 millions d'insectes ont été tués. Cette méthode n'est pas efficace à 100 pour cent, mais réduit considérablement le nombre d'insectes.

35$ l'unité

Ces trappes sont relativement bon marché. Elles coûtent 35$ chacune. De nombreuses trappes ont déjà été vendues au Canada et aux États-Unis. Elles peuvent être utilisées à petite comme à grande échelle.

«Phéro Tech» roule un chiffre d'affaires d'un million de dollars par an et 25 pour cent des revenus sont investis dans la recherche. La compagnie étudie présentement la possibilité de créer des produits simulant l'odeur des souris des champs et des renards, afin d'empêcher les daims et les cougards de détruire les récoltes.

Il est difficile de savoir ce que les insectes pensent du Phéromone artificiel car, après tout, mourir c'est mourir, même si cela se fait par la séduction; ce n'est pas drôle ... mais chose certaine, «Phéro Tech» se fait rapidement des amis parmi les écologistes et les entrepreneurs industriels.

La protection de l'environnement s'effectue aussi à la maison. Peter Putland, le directeur de Phero Tech Inc., sépare ses ordures recyclables de celles qui ne le sont pas. Il met le verre, le papier, et tout ce qui est recyclable dans les boîtes bleues distribuées par sa municipalité.

Claudine Viallon est pigiste à Vancouver

Pouvoir gris et conscience verte

par Mariloup Malboeuf

Les aînés n'entendent pas demeurer passifs face aux problèmes auxquels est confrontée l'humanité. En 1987, l'organisme «Les aînés canadiens pour la responsabilité sociale» a été fondé, fruit de la préoccupation de personnes de 55 ans et plus face à l'environnement, à la paix mondiale et à la justice sociale.

Projet-pilote né d'un commun désir d'agir localement, l'organisme compte quelque 140 membres. «Ce projet permet aux aînés de mobiliser leur vie en faisant appel à leur expérience, à leurs talents et à leur potentiel», a indiqué son directeur exécutif, David Powell, pour qui seule la vigilance de tous permettra d'atteindre l'harmonie et le bien-être universels.

L'automne dernier, le groupe a mis en vente des sacs de provisions composés entièrement de coton, cousus par des personnes handicapées travaillant dans un atelier protégé. Déjà, quelques milliers de sacs ont été achetés par des personnes désireuses de mettre fin à l'abus de sacs en plastique.

Recyclage du papier, bannissement de l'utilisation du bois de teck et remplacement des produits de nettoyage actuels par d'autres, moins nocifs pour l'environnement - et la santé - constituent quelques-unes des préoccupations de l'organisme, dont le pied-à-terre se trouve à Ottawa.

«Les aînés canadiens pour la responsabilité sociale» collaborent avec d'autres groupes, dont «Project Ploughshares», qui tente de faire cesser les vols à basse altitude effectués au-dessus du Labrador par les pilotes de l'OTAN.

L'organisme oeuvre actuellement à la mise sur pied d'un programme éducationnel visant à combattre les pluies acides. Cette collaboration inter-générationnelle entre des élèves de l'école primaire, des parents et des aînés permettrait également de préparer l'envoi de pétitions à diverses instances politiques.

«On ne peut pas s'attaquer à tous les problèmes, conclut M. Powell, qui s'intéresse depuis toujours aux causes humanitaires. Mais chacun doit faire sa part. Et les aînés, qui se sont vus retirer leurs droits, peuvent participer à cette oeuvre activement, puisqu'ils connaissent le problème ...»

L'implication de David Powell à la cause environnementale déteint inévitablement sur son comportement. Depuis longtemps, il utilise du papier recyclé pour sa correspondance en plus d'avoir privilégié le réemploi de la plupart des sacs en plastique qu'il consommait.

Mariloup Malboeuf est journaliste au quotidien LeDroit à Ottawa.

Le virage écologique des agriculteurs québécois

par Alain Péricard

Les agriculteurs du Québec sont-ils en train de se convertir à l'agriculture biologique ? Bernard St-Onge de Saint-Boniface-de-Shawinigan n'en doute pas: «C'est comme une vague de fond».

«Il y a deux ans à peine ça faisait rire, mais aujourd'hui tout a changé», ajoute Rollande qui partage avec son mari la charge d'un troupeau de 30 vaches laitières.

Ces fermiers nouvelle vague, en transition vers l'agriculture biologique, ne sont pas des marginaux. Installés depuis une vingtaine d'années sur leur terre de la Mauricie, ils avouent que les changements sur la ferme ont parfois été difficiles mais c'est chose du passé. «Maintenant, nous n'avons plus peur, les résultats de nos innovations ont dépassé nos espoirs».

L'agriculture biologique - certains parlent d'agriculture écologique ou organique - est une méthode qui proscrit l'utilisation des produits chimiques. Le sol est considéré, non pas comme un milieu auquel on fournit les éléments chimiques nécessaires aux plantes, mais comme un organisme vivant. Il s'agit d'enrichir son activité microbienne par l'apport de fumier composté, ce qui supprime du même coup une importante source de pollution agricole. Les pesticides et médicaments de synthèse sont exclus.

Plus qu'une technique, c'est «une nouvelle vision de l'agriculture». Conscients de la nécessité de protéger leur environnement sans sacrifier la rentabilité de leur exploitation, les St-Onge et quatre agriculteurs voisins ont assisté à des conférences; ils ont suivi des cours et sont allés visiter d'autres fermes. Depuis un an, le choix est fait: «Nous ne reviendrons jamais en arrière.»

Non loin, la ferme Y. Lampron & fils Inc. exploite un troupeau de 80 vaches laitières. La relève est assurée par Pierre, zootechnicien de retour d'un stage en Australie, et par Claude, fraîchement diplômé de l'université Laval en agro-économie. «À long terme, c'est plus rentable de faire de l'agriculture biologique», affirment-ils.

En supprimant les intrants chimiques tels qu'engrais et pesticides, on réduit en effet les coûts de production. Cette économie compense largement certaines dépenses occasionnées par le compostage du fumier. De plus, avec une approche «douce» et une production intensive, la longévité des vaches augmente et les frais de vétérinaire diminuent. Dans la production laitière, ce bilan positif de l'agriculture biologique est constaté par de nombreux producteurs québécois et démontré par plusieurs études.

L'argument économique n'est pas le seul. L'objectif est la qualité de vie: ne plus travailler avec des produits chimiques dangereux, assurer une meilleure santé du troupeau, améliorer la fertilité de la terre et la qualité du lait. Pour Claude Lampron, «ça n'est pas plus de travail, c'est peut-être difficile, mais aussi plus valorisant; nous sommes plus autonomes et efficaces, moins stressés».

Les institutions suivent lentement

C'est ce que confirme Sylvie Huard, agronome au ministère de l'Agriculture du Québec: «Les producteurs veulent reprendre le contrôle et mieux comprendre les processus naturels, ce sont eux qui poussent.» Les institutions, cependant, suivent difficilement et les ressources manquent. Plusieurs cégeps, l'Université Laval et le Macdonald College préparent des options en agriculture biologique pour la prochaine rentrée. Actuellement, le Centre de développement de l'agrobiologie du Québec, dirigé par une équipe de pionniers, assure encore l'essentiel de la formation.

Fondée le 24 février dernier, la Fédération d'agriculture biologique du Québec compte déjà près de 300 membres. D'après Pierre Gaudet, vice-président de l'Union des producteurs agricoles et lui-même producteur biologique, l'agriculture québécoise a parcouru le tiers du chemin pour devenir écologique. Quelque 7 000 agriculteurs se sont inscrits à des sessions de formation en 1989 et ceux qui adhèrent au programme de certification - pour lequel on prévoit une législation provinciale cette année - ne parviennent pas à répondre à la demande des consommateurs.

Un nouveau mode de vie

Alors qu'au niveau politique l'agriculture biologique est désormais inscrite au programme, sur les fermes, c'est un nouveau mode de vie qui s'implante imperceptiblement. Chez les Lampron où les vaches sont soignées avec des remèdes homéopatiques, les médecines douces passent de l'étable à la maison. Pierre achète des légumes biologiques au supermarché, il produit ses oeufs et bientôt ses légumes, pour la santé et «pour le plaisir».

Le jardin potager de Rollande St-Onge n'est plus un à-côté sans importance: «L'agriculture biologique, c'est global.» Dans la maison, par exemple, on supprime les produits polluants. Ainsi, pour déboucher un évier on utilise une livre de soda dissoute dans trois gallons d'eau.

Alain Péricard est journaliste à la pige à Montréal

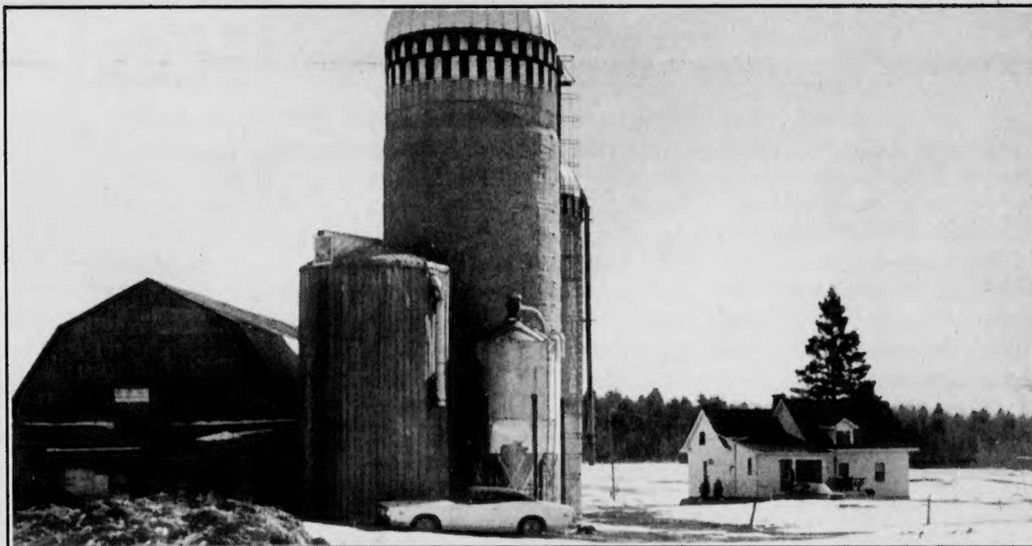


Photo: Alain Péricard

Une ferme convertie à l'agriculture biologique pour une meilleur qualité de vie.

L'Eau

par Alain Dexter

Les écosystèmes aquatiques du Canada comprennent les Grands Lacs et les autres écosystèmes d'eau douce, l'écosystème maritime de l'Atlantique, celui du Pacifique et celui du Nord. L'abondance des lacs d'eau douce et les nombreux bassins hydrographiques mettent le Canada dans une situation unique au monde.

Toutefois, l'exploitation excessive de l'industrie de la pêche a causé l'épuisement ou la disparition de nombreux stocks de poissons. Aussi, un accroissement de l'utilisation d'engrais, de pesticides et l'aménagement de parcs d'engraissement près de cours d'eau réduit la qualité d'eau potable et entraîne chez des milliers de Canadiens une perte de confiance qui se traduit, à chaque année, par un accroissement des ventes d'eau en bouteille.

Pourtant, notre pays compte 9 pour cent de l'approvisionnement renouvelable en eau douce du monde entier et ce, même si nous ne représentons qu'un pour cent de la population de la planète. Le doute entretenu, quant à la qualité de l'eau provenant du robinet, n'est peut-être pas nécessairement attribuable à un caprice, du moins pas si l'on habite sur les bords d'un des Grands Lacs.

Plus de 360 produits chimiques ont été relevés dans les Grands Lacs. Nombre de ces produits sont des toxiques persistants. Ils sont en quantités suffisantes pour provoquer des tumeurs et des lésions chez les poissons de plusieurs espèces. Qu'en est-il des humains ?

Seulement 57 pour cent des Canadiens sont desservis par une station d'épuration des eaux usées, comparativement à 74 pour cent pour les Américains, 86,5 pour cent pour les Allemands et 99 pour cent pour les Suédois.

Sachant que les usines de traitement des eaux de consommation sont destinées à satisfaire aux exigences bactériologiques, il y donc lieu de s'interroger sur les polluants organiques et inorganiques pour lesquels il n'existe pas de procédés de traitement et qui se trouvent pourtant en quantités mesurables dans les eaux des lacs et rivières où nos municipalités puisent l'eau potable.

Alain Dexter est consultant en environnement à Ottawa.

Une première mondiale

Des plantes aquatiques au service des baigneurs

par Claire Chabot

Le 23 juin prochain, la Ville de Montréal inaugurera à l'Île Notre-Dame un nouveau parc où sera aménagé un lac et une plage de sable. Rien de spectaculaire jusqu'ici sauf que l'eau de baignade du lac sera filtrée par des plantes aquatiques. Et ça, c'est une première mondiale!

On connaît la capacité des plantes aquatiques d'épurer l'eau; on les utilise dans certaines municipalités d'Europe et des États-Unis pour le traitement des eaux domestiques. Mais les Montréalais seront les seuls à bénéficier d'un lac purifié de cette façon. Leur devise deviendra-t-elle «écologiquement nôtre»!

C'est l'architecte-paysagiste, Ron Williams, le concepteur du parc et de la plage, qui a eu l'idée d'utiliser cette technologie douce. On a eu recours au service d'un botaniste, Gilles Vincent, du Jardin botanique de la Ville de Montréal pour évaluer la faisabilité du projet. «Ici, les botanistes aiment faire des choses dont tout le monde dit : «Ça ne marchera pas».

Ça va marcher

«J'ai fait une étude préliminaire et il n'y a aucun doute que ça va marcher, affirme M. Vincent. Presque toutes les plantes aquatiques ont cette capacité de filtration puisqu'elles utilisent les éléments minéraux et organiques non seulement dans le sol mais dans l'eau qui circule.»

En tout, 125 000 plantes appartenant à une douzaine d'espèces seront plantées en fonction de leurs caractéristiques écologiques au fond d'un étang situé à proximité du lac. L'eau de la portion du lac accessible aux baigneurs sera acheminée par des tuyaux dans l'étang-filtre en 48 heures, tandis que le renouvellement de l'eau du lac prendra une semaine.

On estime qu'à partir d'une eau qui devrait contenir environ 2 000 coliformes par millimètre, on obtiendra une eau de qualité «A», c'est-à-dire non potable mais excellente pour la baignade. «Il est même possible que l'eau qui rentre dans l'étang-filtre ne soit pas assez riche en matières organiques pour faire pousser nos plantes. Si on doit fertiliser les plantes aquatiques, c'est que l'eau est très bonne, espère le botaniste.»

Bel exemple de développement durable, une philosophie que prônent les écologistes depuis de nombreuses années. En effet, l'étang-filtre aura coûté autour de 800 000 $ et ne nécessitera pas d'autres investissements majeurs. D'ici deux ans, le botaniste estime que les plantes se seront équilibrées. Il n'y aura donc plus lieu d'intervenir sauf si une plante est particulièrement agressive.

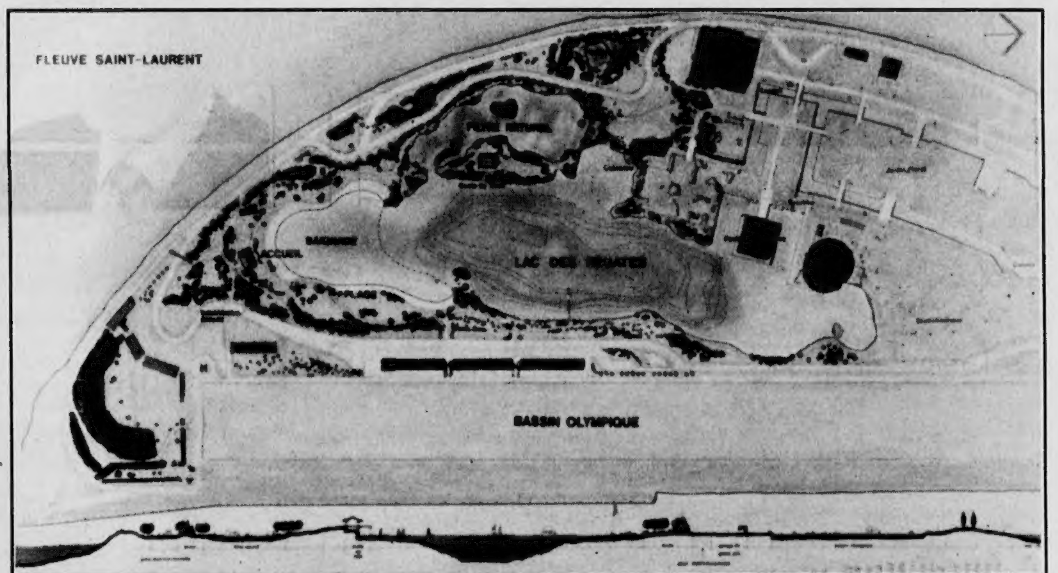
Un laboratoire

D'ailleurs, on ne prévoit pas de problèmes d'adaptation puisque les espèces choisies poussent à l'état naturel dans le fleuve Saint-Laurent. Pour les chercheurs du Jardin botanique, l'étang constitue un véritable laboratoire. On connaîtra mieux les caractéristiques des douze espèces. À la fin de la saison, les parties végétatives qui flottent seront étudiées afin de déterminer celles qui auront fixé certains métaux lourds présents dans l'eau du fleuve.

L'intérêt de l'étang-filtre ne se résume pas uniquement à l'utilisation d'une technologie douce et peu coûteuse qui permet d'offrir aux citoyens un véritable lac sans chlore et structures de béton. «On veut aussi en faire une zone humide, dit Gilles Vincent. Longtemps, les gens ont considéré les marécages comme des endroits où ça sent mauvais. Il faut revoir notre vision de ces zones humides.» D'autant plus que ces habitats sont parmi les plus vulnérables et les plus perturbés.

Expo 67

Il n'y a pas si longtemps, on ne se gênait pas d'empiéter sur les berges pour acquérir de nouveaux terrains. Les travaux réalisés lors d'Expo 67 montre bien la mentalité de l'époque. Aujourd'hui, c'est un véritable environnement naturel que l'on veut recréer ! Un coin de paradis pour les grenouilles, canards et ouaouarons ...



Au bassin de l'île Notre-Dame, l'eau pouvant contenir 2 000 coliformes par millimètre deviendra une eau de qualité «A»

«L'utilisation des plantes aquatiques pour épurer l'eau offre plusieurs possibilités, que ce soit dans une usine de traitement des eaux usées ou un système résidentiel de fosse septique. Mais l'idée a encore beaucoup de chemin à faire, déplore le botaniste. Je pense qu'on aura toujours un choix et un prix à payer quand on voudra utiliser une technologie douce.» Un investissement qui, à long terme, sera toujours rentable.

«En tant qu'écologiste, c'est en contribuant, de par ma formation, aux nouvelles politiques de la Ville de Montréal que j'ai choisi d'améliorer mon environnement. De cette façon, on a réduit considérablement l'utilisation des pesticides pour contrôler les mauvaises herbes. Mais une véritable amélioration ne peut se faire qu'avec le changement de comportement quotidien de tous les citoyens.»

Claire Chabot est journaliste scientifique à Montréal



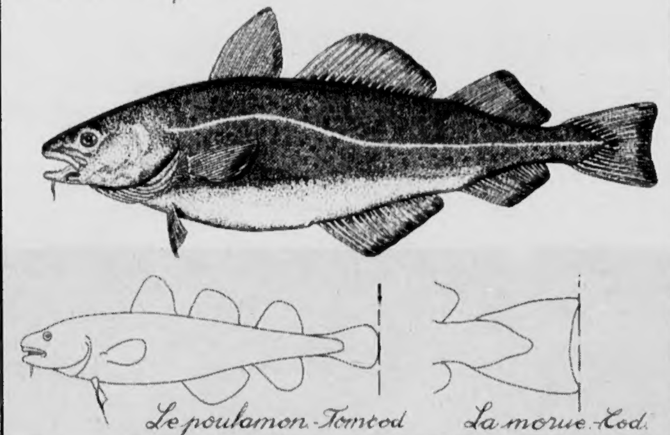
Petit poisson deviendra grand

par Françoise Enguehard

L'industrie terre-neuvienne de la pêche est en crise. Les ressources diminuent, le poisson se fait rare et de plus en plus petit. Un à un les pêcheurs abandonnent leur métier ancestral. On survit tant bien que mal en se livrant à un incroyable gaspillage des ressources marines. Il est temps de repenser l'industrie et c'est ce que tente de faire SEA FOREST PLANTATIONS.

Cette compagnie d'aquaculture, qui élève de la morue dans une petite communauté voisine de Saint-Jean, est la seule du genre en Amérique du Nord. L'approche est simple: acheter aux pêcheurs côtiers la morue trop petite pour être vendue, la mettre dans des bassins et la nourrir jusqu'à ce qu'elle grossisse suffisamment.

Il aura fallu cinq ans pour transformer cette idée en un projet viable. Aujourd'hui, la compagnie a résolu ses principaux problèmes de transport et de survie du poisson. Dans une embarcation spécialement aménagée, les employés accompagnent les pêcheurs qui vont relever leurs filets: la morue vivante est versée dans un bac, le poisson bien frétillant est ramené à la ferme et versé dans de grands bassins où il nage librement mais dépend entièrement de l'homme pour se nourrir.



Un des avantages de cette technique est de pouvoir contrôler le problème des vers dans la chair du poisson. Sea Forest Plantations utilise principalement le capelan comme nourriture mais on expérimente aussi avec des granules faites à partir des intestins, de la tête et des arêtes de la morue. Ainsi, c'est tout le poisson qu'on utilise. À la fin de la saison, on vend les morues sous forme de filets frais de très haute qualité qui vont chercher le meilleur prix sur le marché américain. La compagnie vend aussi localement les foies pour la production d'huile et tente de vendre les estomacs à la Corée.

Minimiser l'aspect saisonnier

Si la compagnie peut étendre son activité dans la province, elle aura réussi à minimiser l'aspect saisonnier de la pêche côtière; sa technologie dans le domaine du transport par terre du poisson vivant pourrait assurer aussi un partage plus équitable des ressources; enfin, en obtenant le plus haut prix pour une morue précédemment vouée à la poubelle ou à la farine de poisson, Sea Forest Plantations contribue à l'élimination d'un gaspillage inacceptable.

L'opération repose cependant sur des facteurs économiques instables: le prix de la morue sur les marchés internationaux n'atteint pas encore celui du saumon ou de la truite d'élevage et celui du capelan pourrait monter à cause de sa vogue au Japon. Sea Forest Plantations pourrait par conséquent se trouver en difficulté.

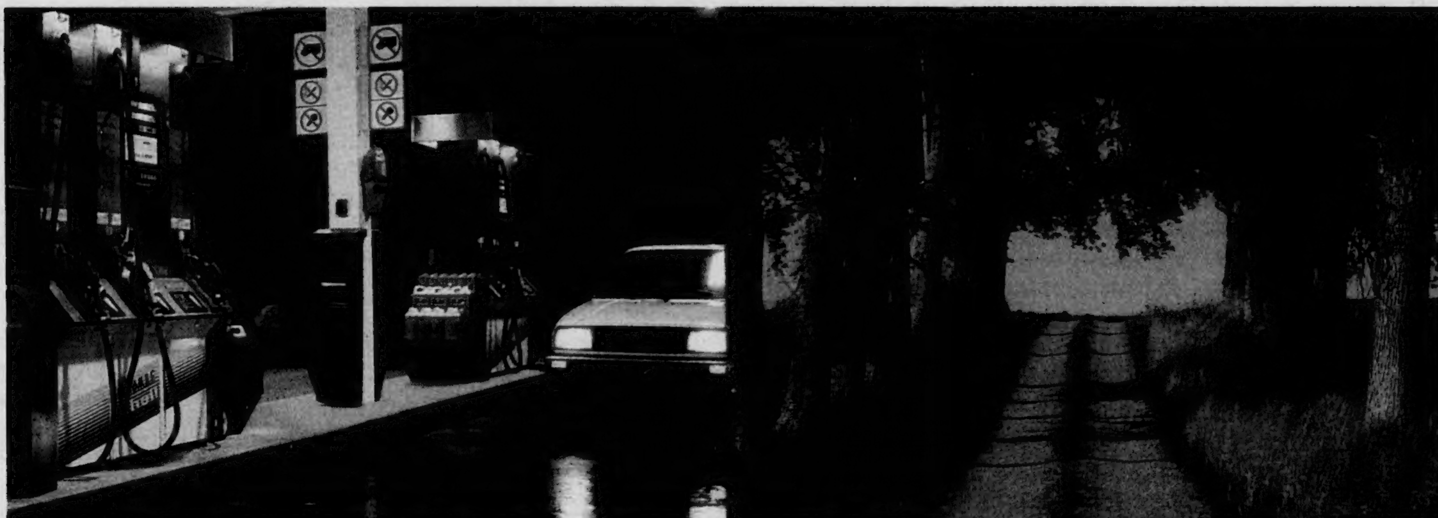
Son président, Sean Goodyear, reste toutefois optimiste: la technique a fait ses preuves, les Américains sont intéressés par la qualité des produits et la réduction des quotas de pêche rend plus que jamais l'aquaculture viable.

Sam Goodyear ne se soucie pas seulement de l'environnement marin: «Je fais du cheval et à force de voir des poubelles et des carcasses de voitures jetées dans la nature, j'ai décidé de faire quelque chose. Mon groupe de cavaliers a organisé de grosses opérations de nettoyage. Mon travail a renforcé ma conviction que, sur terre comme sur mer, il faut absolument prendre en main la gestion de nos déchets.»

Françoise Enguehard est journaliste à Terre-Neuve

UNE SOLUTION ANTICIPÉE

Grâce à son substitut breveté, Shell nous conduit vers un environnement sans plomb



Certaines essences contiennent du plomb pour protéger les moteurs des voitures plus anciennes, mais celles-ci ne sont pas particulièrement bonnes pour la santé et l'environnement. Shell s'est donc efforcée de trouver une solution de rechange.

Voilà pourquoi Formule Shell contient un substitut au plomb breveté qui permet à toutes les voitures au Canada de rouler avec de l'essence sans plomb.

Fait à souligner, Shell a commencé à vendre uniquement de l'essence sans plomb plus d'un an avant d'y être obligée par la loi.

Aujourd'hui, tous les conducteurs peuvent utiliser de l'essence sans plomb et contribuer à l'assainissement de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

Produits Shell Canada Limitée
Affaires Publiques
758, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1



Shell Canada

On prend à coeur... et ça se voit!

Des études universitaires en français dans la région de la Capitale nationale

Université du Québec à Hull

Ce qu'ils en pensent...

par Claude Lévesque

De préoccupation chère uniquement à des groupes perçus comme marginaux, l'environnement est vite devenu une priorité pour une importante partie de la population. Cette évolution réjouit évidemment les disciples de la première heure, qui nous mettent cependant en garde contre un optimisme exagéré. Aussi avons-nous cru bon de poser les questions suivantes à des représentants d'associations de protection de l'environnement qui oeuvrent soit au niveau national, soit dans diverses régions du Canada:

1- Quelle est la plus grande menace qui pèse présentement sur l'environnement?

2- Qu'est-ce qui vous motive à poursuivre votre lutte pour la défense de l'environnement?

3- Qu'est-ce qui devrait-être fait en priorité, par qui, et comment?

4- Quelles habitudes avez-vous changé, vous et votre famille, afin de contribuer à un environnement plus sain?

Jeannine Ferretti, directrice générale, Pollution Probe, Toronto, Ontario

1- Je dirais le réchauffement de la planète. D'abord, parce que le phénomène est difficile à renverser dès qu'il est enclenché. Ensuite, parce que ses implications sont importantes et diverses. Par exemple, de plus grandes fluctuations de température peuvent entraîner la destruction de certaines essences végétales utiles pour l'agriculture ou la médecine. C'est sans compter les inondations à certains endroits, et le fait que le niveau de l'eau des Grands Lacs puisse baisser, avec les conséquences que l'on devine pour la navigation et la qualité de l'eau.

2- Ma motivation, c'est de penser à l'ampleur des conséquences de la destruction de l'environnement. Je songe à ce que le monde risque de devenir dans vingt ans. De plus, j'ai deux enfants et c'est leur avenir qui est en jeu.

3- Nous devons changer notre façon d'utiliser l'énergie. L'énergie est une cause majeure du réchauffement global ainsi qu'une source majeure de «smog», de pollution «ordinaire» de l'air, de pluie acide et de pollution de l'eau par le biais de la pluie et du vent.

Il faut donc réduire notre consommation d'énergie. De plus, il faut nous diriger vers des sources d'énergie moins polluantes comme le soleil et le vent, tout en rendant nos maisons et nos machines plus efficaces énergétiquement.

Il nous faut réduire la quantité de substances toxiques qui se retrouvent dans l'environnement: celles reconnues cancérigènes comme celles dont nous ne connaissons pas bien les effets. Il faut que l'agriculture utilise moins de substances chimiques. On devrait subventionner les agriculteurs pour qu'ils utilisent les procédés biologiques. Enfin, il faut réduire notre production de déchets.

4- Plusieurs choses. J'essaie de ne pas acheter de produits polluants. Je remplace les nettoyeurs par du vinaigre et du bicarbonate de soude. Je privilégie l'achat d'aliments en vrac. J'apporte mes propres sacs à l'épicerie. J'évite d'utiliser des produits en papier comme les couches et les serviettes jetables. Il est intéressant de penser que c'est exactement ce que nos parents avaient l'habitude de faire.

Nancy McPherson, présidente sortante, Yukon Conservation Council

1- Globalement, notre consommation de ressources naturelles augmente à un taux au delà duquel elle ne pourra plus longtemps être durable. Je parle de l'utilisation des sources d'énergie non renouvelables, de la déforestation et du degré de pollution de l'eau et des sols. Nous devons renverser cette tendance.

Dans le Grand Nord, la plus grande menace, c'est la pollution chronique et l'augmentation graduelle de l'activité économique qui dissèque nos ressources. Je parle de la somme de tous les petits déversements de substances polluantes qui s'y produisent, de la construction des routes qui servent à l'exploration minière, etc.

2- Ce qui me motive, c'est la survie. Une base de ressources naturelles forte est garante d'une bonne qualité de vie pour nous tous. La protéger et ainsi conserver toutes ses possibilités d'utilisation, c'est mieux que de ramasser les morceaux après le désastre.

3- Il faudrait que les politiciens prennent des mesures pour réduire la production de CO_2: changements dans la machinerie industrielle et révision des normes environnementales et des niveaux d'émission acceptables.

Enfin, il faudrait une planification à long terme de l'utilisation que nous faisons de la terre et des ressources naturelles.

4- J'ai déménagé dans le grand Nord il y a quatorze ans. J'habite une maison construite en respectant les normes d'économie d'énergie. Nous commençons à faire du recyclage dans notre communauté. Mais le plus important, je crois, c'est que j'ai étendu mon travail de planification en environnement aux pays en développement.

Julia Langer, directrice générale, Les Ami(e)s de la Terre, Ottawa, Ontario

1- Bien que ce soit difficile de mettre le doigt sur un problème en particulier, je dirais que c'est le réchauffement de la planète. Ce problème englobe tous les aspects de la vie quotidienne, l'économie comme le reste. De plus, il ne s'agit pas seulement de ce qui se passe dans notre cour, c'est une question qui nécessite une pensée globale. Le phénomène implique une intensification de tous les extrêmes: davantage de sécheresse, davantage de pluie, davantage d'ouragans, l'apparition de réfugiés écologiques, etc.

2- C'est le fait que les gens sont devenus aussi préoccupés depuis deux ou trois ans. Je le réalise en lisant les nombreuses lettres qui disent à peu près ceci: «Je sais que nous avons des problèmes énormes, mais qu'est ce que je peux faire?» Je crois que les recommandations que nous faisons depuis des années commencent finalement à tomber en terre fertile. Je déplore que cette attitude ne soit pas encore répandue au gouvernement et dans l'industrie. Tout de même, si les individus sont de plus en plus nombreux à être conscients, je crois que c'est bientôt la collectivité entière qui le sera.

3- Nous croyons que tous les secteurs ont un rôle à jouer. On ne peut blâmer seulement les consommateurs ou l'industrie. On ne peut pas non plus se contenter de dire que le gouvernement devrait faire ceci ou cela. Il faut réaliser que nous ne pouvons plus nous attarder à des niaiseries, mais que nous devons en fait changer notre façon de faire un tas de choses.

4- Évidemment, je ne suis pas la personne typique. Je suis une fanatique du recyclage. Nous faisons du compostage. Mais le plus important est peut-être que j'en parle. Par exemple, quand je vais à l'épicerie, j'explique pourquoi j'apporte mes sacs de toile.

Colleen McCrory, présidente, Valhalla Wilderness Society, Colombie Britannique

1- Alors que le gouvernement fait croire au public que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes en organisant des conférences sur le développement durable, les usines de papier doubleront bientôt leur consommation d'arbres. En Colombie Britannique, on compte 22 projets de construction ou d'agrandissement totalisent 5 milliards $. En Alberta, ces projets totalisent 4 milliards $. Et que dire de la coupe à blanc dans les soi-disant réserves au Québec. Toutes nos forêts septentrionales sont aussi gravement menacées que l'Amazonie. De plus, la contamination par les dioxines provenant des usines de papier menace les rivières de tout le bassin de l'Arctique.

2- Nous vivrons des temps encore plus difficiles à cause des pressions que le développement économique exercera dans le monde. Par conséquent, nous sommes la dernière génération qui peut changer le cours des choses. Ma motivation, c'est que nous avons un pays et un monde à sauver.

3- La priorité, c'est de changer de gouvernement. Nous avons besoin de gouvernements qui écoutent les gens, pas de gouvernements qui représentent les intérêts du monde des affaires. Les politiciens ne voient dans l'environnement qu'un truc pour remporter des élections. Je suis déçue du ministre Lucien Bouchard qui n'a rien fait. Si ce que décrit le rapport Bruntland est vrai en ce qui concerne les changements climatiques, nous avons besoin d'interventions gouvernementales.

4- Je tente de donner à mes enfants une perspective globale. Je les ai élevés en leur disant que nous pouvons vivre dans un monde meilleur au lieu de toujours vouloir nous enrichir. En plus, j'ai un jardin et je fais du compostage.

Louis-Paul Allard, président fondateur, Fondation québécoise en environnement, Montréal, Québec

1- C'est probablement la pollution qu'on ne voit pas. La pollution visible, par exemple les BPC, provoque des paniques exagérées. Tandis que de grandes menaces plus subtiles, comme l'amincissement de la couche d'ozone et l'effet de serre, devraient nous inquiéter davantage, malheureusement, ce sont des menaces qui n'arrivent pas à échéance dans la vie d'un politicien.

Cela rejoint le problème de la pollution en milieu rural et forestier, par les pesticides et les fongicides dont on ne connait peut-être pas encore toute la portée, faute de recherche.

2- C'est de voir qu'on a évolué, qu'il y a eu des progrès. Il reste à apprendre à surmonter nos craintes au sujet de problèmes qui n'en sont pas et surtout, à surmonter le syndrome du «pas dans mon arrière-cour», afin d'en arriver à une plus grande maturité et une plus grande responsabilité écologiques.

3- Il faut une information honnête et objective, plutôt qu'une information sentionnaliste ou à controverse. Il importe de trouver des scientifiques qui ne sont liés à aucun intérêt économique, afin que la population puisse faire des choix clairs.

Les sondages indiquent que les industries et les gouvernements ne sont pas crédibles en matière d'environnement tandis que la plupart des groupes environnementaux le sont. Mais il faut se méfier des «self appointed leaders» en matière de protection de l'environnement, de ceux qui prétendent représenter la population alors qu'ils ne représentent rien du tout. Il est bon qu'il existe des groupes de pression, mais il faut que ceux-ci se structurent, qu'ils investissent dans la recherche et qu'ils fassent preuve d'ouverture d'esprit.

4- Personnellement, j'ai changé beaucoup de choses dans ma vie. Je plante des arbres et je m'occupe de mon potager. J'évite dans la mesure du possible d'utiliser des tasses en «styromousse». J'utilise des produits alternatifs pour le nettoyage. Un individu ne peut pas changer le monde, mais les petits gestes, quand on en parle, allument des lumières.

Claude Lévesque est journaliste dans l'Outaouais



Photo: G.M. Dumais

L'environnement est vite devenu une priorité pour une importante partie de la population.

SI L'ENVIRONNEMENT VOUS TIENT À COEUR...

EXIGEZ ECOLOR®

La peinture propre de qualité

Peinture Internationale est fière de vous offrir la gamme ECOLOR et d'abord, ECO-LATEX, les peintures latex intérieures et extérieures formulées sans Mercure. De plus, les peintures ECO-LATEX comptent moins de 250 grammes de Composés Organiques Volatiles par litre à l'exception de l'eau. *Elles sont donc plus respectueuses de l'environnement.* Pour votre sécurité et celle de votre famille, la composition de la peinture est mentionnée sur l'étiquette.

- COUVRANTES – ESSAYEZ ECOLOR SUPER-OPAQUE!
- APPLICATION FACILE
- LAVABLES
- RÉSISTANTES AUX TACHES
- N'ÉCLABOUSSENT PAS
- SUPER CHOIX DE COULEURS

* Selon Environnement Canada, le Mercure est un produit toxique et dangereux qui a un impact négatif sur l'environnement et qui peut nuire à votre santé.



Demandez à votre marchand si la peinture au latex qu'il vous propose est formulée sans Mercure ou encore :

PROTÉGEZ-VOUS! PROTÉGEZ LA NATURE!

MERCURIADES 89
La reconnaissance par excellence

EXIGEZ ECOLOR®

La peinture propre de qualité

ECO-LATEX, FORMULEE SANS MERCURE*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
TÉLÉPHONEZ SANS FRAIS AU
1-800-361-2865 ou 2866

International
Peinture Internationale (Canada) Limitée

COURTAULDS COATINGS

L'industrialisation et l'urbanisation

par Alain Dexter

Rien n'existe par soi-même dans la nature. Ainsi, l'urbanisation affecte les écosystèmes terrestres, agricoles, forestiers et aquatiques. Par exemple, de 1966 à 1988, la moitié des terres converties à des utilisations urbaines étaient des sols de choix qui auraient pu servir à la production de richesses naturelles renouvelables.

Quant à la croissance industrielle, elle est fondée sur un cycle d'achat, de consommation et de remplacement. Nous vivons à l'époque du «jetable». Une telle situation donne lieu à des problèmes de pollution gigantesques qui sont liés non seulement au processus de fabrication d'un produit, mais aussi à la façon dont la société va en disposer une fois sa durée de vie utile terminée.

En ce qui a trait à la fabrication d'un produit, prenons le cas du papier blanc par exemple. La soi-disant pureté d'un tel produit est l'une des pires causes de pollution industrielle dans les pays dits civilisés. En tout cas, au Canada, il n'y en a pas de plus sérieuse. Bien sûr, nous nous référons au procédé de blanchiment au chlore utilisé par les industries de pâtes et papiers.

Comme les Canadiens recyclent moins d' un pour cent de leurs déchets, et que nous sommes sur le point de manquer de dépotoirs acceptables, il y a lieu de croire que la solution va non seulement dans le sens d'un recyclage des boîtes de conserve, des bouteilles et des journaux, comme on le fait actuellement dans plusieurs grandes villes, mais on pourrait récupérer jusqu'à 70 pour cent des déchets si le recyclage portait également sur les revues, les cartons, les plastiques, les textiles, les matières ligneuses et végétales, etc.

Nous constatons que l'industrialisation a entraîné des changements démographiques en vidant les campagnes au profit des villes; cette industrialisation améliore la qualité de vie à court terme, en procurant de l'emploi et en permettant l'accès à une multiplicité de biens de consommation. Toutefois, en découvrant les affres de la pollution, ces dernières années, le Canadien moyen a découvert aussi qu'il a un sérieux coup de barre à donner.

Dieu merci ! L'ère industrielle tire à sa fin. Nous entrons de plein pied dans l'ère de la haute technologie, où le développement des instruments de production sera basé sur la capacité de réflexion de l'homme et non sur sa capacité de bête de somme.

Alain Dexter est consultant en environnement à Ottawa.

Rendre au sol sa pureté naturelle

par Jacques Beaupré

Ne serait-il pas agréable de pouvoir éliminer les effets de la pollution en inventant une machine qui nettoierait la terre et lui redonnerait toute sa propreté? C'est à peu près ce que propose la compagnie UMATAC de Calgary (Alberta).

À l'initiave d'Environnement Canada, UMATAC a inventé et commercialisé le procédé ATP (AOSTRA-Taciuk Process) qui par simple pyrolyse permet de décontaminer le sol. La terre ou le sable entrent par convoyeur dans un énorme cylindre divisé en plusieurs compartiments. À l'intérieur, les contaminants organiques s'élèvent sous forme gazeuse après avoir été chauffés à des températures de moins de 550 degrés Celcius. Une fois décontaminés, la terre ou le sable ressortent de l'autre côté du cylindre, propres et débarrassés de leurs contaminants. Ces derniers peuvent être récupérés soit pour réutilisation, pour le pétrole par exemple, soit pour être définitivement détruits par incinération, comme pour les BPC. Les seuls rejets sont ceux de l'eau qui peut être acide et de l'air qui peut contenir du carbone. Dans les deux cas, un appareil normal de filtrage et de récupération suffit à régler le problème et l'eau peut être réutilisée.

Le système ayant été conçu pour s'adapter, UMATAC affirme qu'il peut être utilisé avec n'importe quel type de terre pour éliminer n'importe quel contaminant organique qui s'évapore à moins de 550 degrés Celcius.

La première usine commerciale ATP entrera en fonction près de Chicago aux États-Unis où elle servira à nettoyer la zone portuaire de Waukegan, où se trouvent environ 20 000 tonnes de terre polluée par de l'huile contaminée aux BPC.



Le procédé ATP pourrait nettoyer le site d'Hagersville et celui de St-Basile-le-Grand.

Débouchés logiques

Au Canada, cette technologie pourrait être utilisée pour nettoyer le site d'Hagersville (Ontario). Suite à l'incendie qui a détruit plus de 13 millions de pneus, le sol est désormais imbibé par des millions de litres de pétrole, de benzène, de toluène, de xylène, etc. et le ministère de l'Environnement de l'Ontario craint que ces produits contaminent l'eau de la région. UMATAC a d'ailleurs déjà établi des contacts avec ce ministère pour lui proposer sa solution. ATP pourrait aussi s'avérer fort utile pour nettoyer le sol contaminé aux BPC à St-Basile-le-Grand (Québec) ou encore l'ex-zone portuaire de Toronto où sont enfouies d'énormes quantités d'huile.

Depuis 1985, ce «séparateur de contaminants organiques» a été mis à l'essai avec succès pour séparer les contaminants à base d'huile (pétrole, essence), les biphényles polychlorés (BPC), le plastique et les pneus.

Certains de ces essais ont été menés en collaboration avec Vinod Marwaha du bureau régional de l'Ouest et du Nord d'Environnement Canada. Il fut le premier à suggérer l'utilisation du procédé ATP pour la décontamination, car à l'origine, cette technologie avait été développée pour extraire le pétrole des sables bitumineux. Après sept mois d'essais contrôlés en 1987, la technologie a été qualifiée de très bonne.

Les essais avaient alors prouvé un taux d'efficacité variant entre 95 et 99 pour cent et ce, même quand les échantillons de sable contenaient moins de deux pour cent d'huile contaminée. Mais depuis, le procédé a été amélioré et le taux d'efficacité, affirme le porte-parole d'UMATAC, Bob Ritcey, est maintenant de 100 pour cent.

Un pas en avant

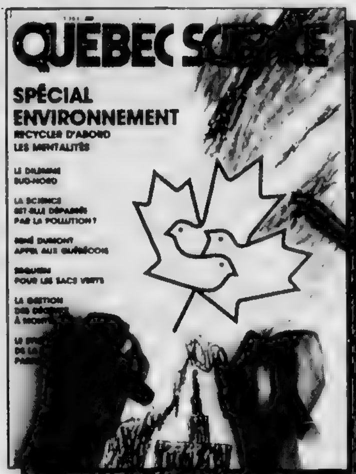
Selon Vinod Marwaha, cette technologie constitue un pas en avant vers un meilleur environnement. Par rapport à d'autres procédés connus, dit-il, ATP est plus propre et plus acceptable pour l'environnement. Son grand avantage, ajoute-t-il, est de pouvoir traiter les matières boueuses.

Le procédé ATP, selon ces concepteurs, ne représente pas la solution à tous les problèmes. Quoiqu'elle ait été conçue pour être démontée en modules et transportée par camion, l'usine pèse 350 tonnes. UMATAC recommande donc de l'utiliser pour des sites assez vastes qui contiennent un minimum de 15 000 à 20 000 tonnes de terre contaminée (environ l'équivalent de 1 000 chargements de camion de déneigement de 10 roues).

De plus, l'usine fonctionne moins rapidement quand le pourcentage d'eau dans la terre est élevé. Enfin, la question des coûts se pose. Le traitement d'une tonne de terre ou de boue contaminée coûte entre 100 et 200 $ la tonne. Malgré tout, signe peut-être que le coût d'un environnement sain a de moins en moins d'importance, on trouve plusieurs acheteurs intéressés, en particulier au Québec et en Ontario. UMATAC compte d'ailleurs recevoir sous peu la permission du ministère de l'Environnement du Québec d'utiliser sa technologie dans cette province.

Est-ce qu'un industriel fait aussi un effort personnel pour améliorer l'environnement? Oui, M. Ritsey fait le tri des déchets domestiques et il interdit, dans son bureau, l'utilisation des verres en styromousse. De plus, il a opté pour une voiture à faible consommation d'essence.

Jacques Beaupré est journaliste au journal Le Franco en Alberta



Au Mouvement Desjardins

Faut avoir «l'oeil vert»

par Marie-Agnès Thellier

La principale institution financière – et premier employeur privé – du Québec s'est engagée à promouvoir concrètement la protection de l'environnement. Le Mouvement Desjardins a, en effet, énoncé sa nouvelle politique, en mai 1989, dans un document intitulé «L'option environnementale du Mouvement Desjardins».

Non seulement les caisses populaires favoriseront la collecte sélective, achèteront du papier recyclé et soutiendront les initiatives locales, mais elles ont été invitées à «renoncer à investir dans des entreprises reconnues comme polluantes par le ministère de l'Environnement du Québec».

Leur politique de crédit doit encourager «les agriculteurs et les PME à investir dans la protection de l'environnement». Les caisses pourront aussi exiger des preuves de conformité aux lois et règlements environnementaux, avant de débourser un prêt industriel ou commercial.

Être incitatif

«Nous ne sommes pas punitifs, mais incitatifs», précise M. Alban D'Amours, premier vice-président Planification, Communications, Marketing à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. «Ainsi, Desjardins supporte l'entreprise qui est en voie de «se normaliser» pour respecter les normes édictées par le ministère de l'Environnement».

Progressivement adoptée par les 1 407 caisses et par toutes les institutions Desjardins, l'«Option environnementale» a un credo: «la protection de l'environnement et le développement économique sont deux objectifs, non seulement conciliables, mais indissociables à long terme». Condition même de la survie économique, la protection de l'environnement devient donc une opération rentable dont bénéficiera toute la communauté.

L'Option environnementale demandera de la vigilance aux diverses institutions Desjardins. Chacune devra avoir «l'oeil vert»... La Société d'investissement Desjardins (SID), les caisses populaires, la Caisse centrale Desjardins, ou encore le Crédit industriel Desjardins, pourraient devoir refuser un prêt industriel ou commercial, en vertu des principes de l'Option environnementale. «C'est déjà arrivé», assure M. D'Amours.»

Du concret

Amenée à prendre des participations financières dans des entreprises, la SID a par exemple commencé à inclure des clauses portant spécifiquement sur les exigences environnementales, dans les conventions d'actionnaires. Les diverses conventions de prêts comporteront de telles clauses.

Le Mouvement Desjardins veut former ses agents de crédit à penser aussi «Environnement». «Par exemple, lorsqu'un agent de crédit étudie une demande de prêt industriel, il devra interroger l'entreprise sur sa technologie: a-t-elle fait des recherches pour choisir la meilleure technologie en termes environnementaux?», explique M. D'Amours.

Autre exemple: le prêt hypothécaire. Les agents de crédit pourront questionner l'emprunteur sur la localisation ou sur l'isolation de la maison. Leur objectif sera alors de sensibiliser le futur propriétaire aux coûts qu'engendre une mauvaise conservation de l'énergie.

Première au Canada

Le Mouvement Desjardins est la première institution financière canadienne à se doter d'un tel code d'éthique. Le document a été, semble-t-il, étudié de près par l'Association des banquiers canadiens. M. D'Amours souhaite que le plus d'organismes possibles s'en inspirent et s'engagent sérieusement dans la protection de l'environnement. Les institutions financières, les entreprises et l'État doivent même devenir des partenaires. Il faut que l'État aide les institutions financières à évaluer rapidement l'impact environnemental des projets», déclare M. Alban D'Amours, «Car, comme prêteur, nous faisons aujourd'hui face à une opinion publique qui réagit rapidement au syndrome «Pas dans ma cour», rappelle-t-il. De même, Desjardins souhaite que le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) puisse adopter une approche plus rapide pour évaluer les projets industriels à risque environnementaux au Québec.

Vice-président à la Confédération, M. D'Amours serait-il aussi un V.p. vert? «J'ai été le premier à changer de papier à lettre, pour adopter le papier recyclé!», raconte-t-il.

Ardent partisan de la collecte sélective, Alban D'Amours veille -à la maison comme au bureau - à remplir ses deux poubelles. Et il amène ses vieux journaux au dépôt, pour recyclage. De nombreux employés de la Confédération sont tout aussi sensibilisés à la protection de l'environnement. Ils ont demandé par exemple d'utiliser des verres de styromousse sans C.F.C. Ils ont aussi questionné la qualité de l'air et la composition de divers produits utilisés autour des édifices.

Marie-Agnès Thellier est journaliste-pigiste à Québec.

Le Conference Board s'ajuste à l'heure de l'environnement

par Claude Lévesque

L'économie et l'environnement sont-ils en train de se réconcilier? Brian Hull, directeur de la toute nouvelle division de l'Environnement au Conference Board du Canada, en est convaincu.

Le seul fait que cet organisme de recherche et de consultation auprès des secteurs public et privé canadiens se dote d'une telle unité de travail constitue après tout une certaine illustration de cette tendance.

«Chaque année, explique Brian Hull, les directeurs des entreprises membres (et clientes) se rencontrent pour discuter de leurs préoccupations et de leurs priorités. Cette année, pour chacun d'eux, l'environnement venait soit en tête, soit en deuxième place.»

Pourquoi cet intérêt soudain et, pourrait-on déplorer, un peu tardif? «Il y en a qui sont véritablement enthousiastes et d'autres qui réalisent plutôt ne plus pouvoir esquiver la question. Cela dépend de l'individu plutôt que du type ou de la taille de l'entreprise représentée, bien que les firmes les plus grosses réalisent que si les plus petites polluent, les grosses auront à payer une bonne partie de la note.»

L'initiative du Board n'est pas isolée et pourrait faire boule de neige, selon Brian Hull. L'Institut Fraser et l'Institut C.D. Howe effectuent eux aussi des recherches concernant l'environnement, signale-t-il. La Chambre de Commerce du Canada y accorde aussi beaucoup d'importance dans ses dernières publications.

Quel est exactement le rôle du Conference Board dans ce contexte? Pour Brian Hull, il s'agit d'étudier différents scénarios en tentant d'anticiper les conséquences de chacun. Non pas d'un point de vue strictement technique mais plutôt au niveau social.

«Les entreprises ont leurs propres spécialistes (des sciences et technologies) tandis que nous, nous avons les experts en économie et en administration publique. Nous étudierons la façon dont certains mécanismes commerciaux comme la fiscalité, les frais à l'usager, etc., peuvent servir à réaliser tel ou tel objectif environnemental. Par exemple, il est probable que nos premiers travaux de recherche porteront sur la qualité de l'air et les moyens de réduire les émissions d'oxide de carbone. Il n'y a pas encore eu beaucoup d'études publiques faites sur les façons économiques d'amener ces changements.»

Les résultats des études du Conference Board seront publics, bien que le directeur de la nouvelle division ne croit pas qu'ils soient appelés à une diffusion très large. Ces documents seront destinés essentiellement aux décideurs et demeureront, par conséquent, assez techniques.

Comme exemple de son engagement individuel à la cause environnementale, M. Hull a indiqué oeuvrer activement pour l'organisme de coopération internationale appelée Projet Faim. Il considère d'ailleurs cet engagement en faveur du développement international comme la façon la plus utile de contribuer personnellement à un meilleur environnement. Aussi, il participe au programe de recyclage de sa ville et essaie d'utiliser des produits verts.

Claude Lévesque est un journaliste de l'Outaouais

L'option environnementale du Mouvement Desjardins

Une mission au cœur du « développement durable »

La cause de l'environnement s'inscrit au cœur des préoccupations du Mouvement Desjardins. Sa mission consiste à emprunter la voie économique pour contribuer au mieux-être économique et social de ses membres. Or, le mieux-être passe aussi par une meilleure qualité de l'environnement.

Par ailleurs, loin d'être un frein au développement économique, la protection de l'environnement en est une des conditions. Qu'on le veuille ou non, il faut progressivement en intégrer le coût au calcul du prix des produits. Les normes de rentabilité doivent en tenir compte. Et comme institution financière à caractère inaliénable au service de la collectivité, le Mouvement Desjardins est déterminé à apporter sa contribution au « développement durable », ce processus de conciliation de l'économie avec la conservation de l'environnement. Il est la première institution financière québécoise et canadienne à le faire.

Trois fronts

Pour que sa contribution soit la plus efficace possible, le Mouvement s'est donné deux objectifs complémentaires : sensibiliser la population à l'urgence d'agir et démontrer la rentabilité de la protection de l'environnement.

Pour réaliser ces objectifs, il agit sur trois fronts : l'engagement et la collaboration des dirigeants et des employés, l'application de mesures à caractère financier et enfin, l'éducation et la communication.

L'engagement et la collaboration des dirigeants et des employés...

En 1989, les caisses ont souscrit un engagement financier de 112 000 $ dans des activités comme la récupération et le recyclage de déchets domestiques, la participation à des groupes de pression, ou encore la sensibilisation des décideurs du milieu à la protection de l'environnement. Elles ont consacré 3,1 millions $ au financement de projets environnementaux : entreprises de résidus de bois pour pâte à papier et de rebuts de profilé de fenêtres, usines de traitement des eaux usées et d'eau potable. Les politiques d'achat de l'ensemble des composantes du Mouvement sont revues afin de favoriser les produits non polluants et l'utilisation de papier recyclé (par exemple le papier pour imprimante d'ordinateur, les bordereaux de dépôt et les formulaires de retrait des caisses). La Confédération a de plus participé au Forum québécois sur le développement durable et la Fondation Desjardins a remis deux subventions de recherche de 25 000 $ et de 5 000 $ à des étudiants au niveau du doctorat.

...l'application de mesures à caractère financier...

Avec l'appui des fédérations et de la Confédération, les caisses développent une politique de crédit et révisent les conventions de prêts afin de préciser l'engagement des emprunteurs quant au respect des normes environnementales ; cela signifie que les autorisations de crédit doivent prendre en compte les risques auquels est soumis l'environnement ainsi que les coûts reliés à sa protection et à sa restauration. Toutes les conventions entre actionnaires auxquelles participent des filiales du Mouvement contiendront une clause spécifique se rapportant à la protection de l'environnement.

...ainsi que l'éducation et la communication

Déjà, plusieurs caisses distribuent une documentation variée sur l'environnement. Des fédérations de caisses intègrent ce volet à leurs programmes de formation. La Confédération commandite une série télévisée sur le sujet, « Feu vert », et a mis sur pied un système de cueillette sélective de papier et de cannettes pour fins de recyclage.

L'incroyable force de la coopération

Le Mouvement Desjardins incarne la force du regroupement des actions individuelles par la coopération. Si les 18 000 dirigeants, les 33 000 employés, les 1 494 caisses, les 18 sociétés et les 4 700 000 membres du Mouvement s'engagent en matière d'environnement, on pourra constater, une fois de plus, l'incroyable force de la coopération.

L'environnement – le mot le dit – est omniprésent. C'est l'air qu'on respire, l'eau qu'on boit, le terrain sur lequel est construit la maison qu'on habite. La protection de l'environnement est l'affaire de chacun. Mais si l'initiative individuelle est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante.

Le Mouvement Desjardins est l'exemple d'une structure et d'une tradition coopératives qui multiplient la force des initiatives individuelles. La longue tradition d'engagement bénévole de la caisse, bien enracinée dans le milieu, en fait un lieu tout désigné pour l'organisation et le soutien technique et humain de toutes sortes d'initiatives précieuses pour la collectivité.

C'est dans cet esprit que le Mouvement a formulé, en 1989, son option environnementale, un ensemble de principes qui guident son intervention et l'aident à réaliser son engagement. Ce document a été présenté à l'UNESCO en août 1989.

Voici l'essentiel des principes qui appuient cette option :

1

La protection de l'environnement n'est pas en contradiction avec le développement économique ; à long terme, ces deux objectifs sont indissociables.

2

Les normes de rentabilité doivent tenir compte des coûts et des bénéfices liés à la protection de l'environnement.

3

Pour favoriser le déploiement d'efforts humains et financiers dans le but de protéger l'environnement, il faut d'abord provoquer le changement des mentalités.

4

L'action éducative en ce domaine doit être complétée par des actions incitatives auprès des entreprises, entre autres lorsque du crédit leur est consenti.



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

L'art de gérer les déchets

Le modèle néo-brunswickois

par Serge Martin

Vers 1995, au Nouveau-Brunswick, le volume de déchets solides produits pourrait facilement atteindre 500 kilos par personne. Pourtant, c'est vers cette même période que le gouvernement espère se débarrasser à jamais des quelque 175 dépotoirs à ciel ouvert indésirables qui jonchent encore les campagnes de cette province d'environ 800 000 habitants.

Peu après son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement de Frank McKenna décidait, en 1988, de doter le Nouveau-Brunswick d'une stratégie globale de gestion des déchets solides.

Depuis, une première évaluation de l'ambitieux programme, mis de l'avant par le ministre de l'Environnement Vaughn Blaney, permet de tirer des conclusions dans l'ensemble positives: deux commissions régionales de déchets solides ont été constituées (Fredericton et Bathurst) et disposent chacune d'un site d'enfouissement sanitaire ultra-moderne. D'autre part, des 225 petits dépotoirs mal entretenus, polluants et qui témoignent toujours de l'urgence d'agir, près d'une cinquantaine ont été fermés.

«C'est assez révolutionnaire pour la province, commente Jean-Guy Robichaud, directeur de la Commission régionale des déchets solides Nepisiguit-Chaleur (Bathurst). Avant, les sommes consacrées aux dépotoirs étaient minimes; aujourd'hui, ce sont des millions que le gouvernement investit à l'échelle de la province. C'est un peu la manière de penser qui change finalement.»

Le gouvernement McKenna aura en effet choisi de délier les cordons de la bourse, offrant de payer 50 et parfois même jusqu'à 65 pour cent des coûts d'immobilisation pour les équipements nécessaires à l'élimination sûre et non-polluante des déchets domestiques. Cela s'est traduit, dans la région de Bathurst, par une participation provinciale de près de 2 millions $ pour l'aménagement d'un site d'enfouissement sanitaire de près de 4 millions $.

La population est impliquée

En outre, le programme pourvoit les régions en ressources humaines et financières durant toutes les étapes menant à la création d'une commission régionale et à l'aménagement des infrastructures requises. Fait intéressant à noter: la population est étroitement associée, par le biais de réunions publiques locales, à ces démarches qui peuvent durer plusieurs années.

Révolue, en effet, l'époque où l'ouverture d'un site d'élimination des déchets laissait à peu près tout le monde indifférent. Réal Boudreau, président de la Commission des déchets solides Nepisiguit-Chaleur, en sait quelque chose pour avoir durant plusieurs années piloté le dossier dans la région Chaleur. «Il faut que les gens soient informés, c'est impératif; c'est d'ailleurs ce qui a fait le succès de notre projet», croit-il.

Déjà, sept autres comités régionaux sont en voie de former eux aussi leur commission régionale de déchets solides. Théoriquement, en 1995, le Nouveau-Brunswick sera découpé, pour la gestion de ces déchets, en au moins douze – peut-être quinze – régions couvrant l'ensemble du territoire.

Kenneth Corbett, agent de participation populaire au ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, fait valoir le caractère global de la stratégie de la province: «Nous sommes les premiers dans les Maritimes à adopter une telle approche. Nous avons un échéancier précis: tout le programme doit être en place d'ici 1995 et nous sommes confiants d'atteindre cet objectif.»

Peu d'opposants

Il est vrai qu'on trouve peu d'opposants à la stratégie du ministre Vaughn Blaney. Même le Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick, l'organisation écologiste la plus revendicatrice, a salué l'initiative, entre autres parce que celle-ci favorise la création de comités de surveillance, complètement indépendants des commissions. En tout temps, les membres de ces comités peuvent entrer sur les sites d'enfouissement et ils ont accès aux données techniques des projets ainsi qu'aux analyses.

Ce même grand public exerce actuellement de fortes pressions pour que, sitôt constituées, les commissions régionales élaborent des programmes de recyclage. La région de Fredericton vient de donner le pas avec les fameuses boîtes bleues. Cependant, faute de volume suffisant, ce mode de contrôle des déchets domestiques s'avère présentement assez coûteux. Cela inquiète les régions moins fortunées, comme celle de Bathurst, qui malgré tout pense lancer un programme de cueillette sélective dès l'automne 90.

On se rassure un peu du fait que dans le milieu, il est déjà question d'une agence provinciale de commercialisation des produits recyclables, qui pourrait voir le jour d'ici 1995. «Au lieu de se faire concurrence, les commissions régionales seront invitées à mettre leurs ressources en commun», explique Kenneth Corbett du ministère de l'Environnement.

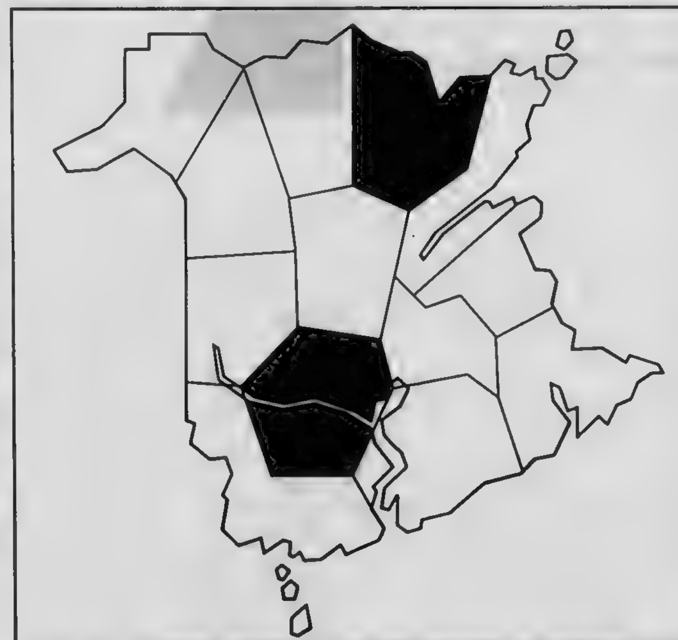
Des résolutions environnementales

Au Nouveau-Brunswick, des initiatives ont été prises pour que la conscience écologique se reflète dans la vie quotidienne:

Jean-Guy Robichaud, gérant de la Commission régionale des déchets solides Nepisiguit-Chaleur, a choisi d'utiliser du papier recyclé pour la correspondance et tous les imprimés de la Commission, même si ces produits coûtent un peu plus cher.

Kenneth Corbett, agent de participation populaire du ministère de l'Environnement à Fredericton, apprend à ses enfants à ne pas jeter les rebuts n'importe où, mais à attendre plutôt d'être arrivés à la maison où ils peuvent en disposer dans les fameuses boîtes bleues. Il s'achètera bientôt un conteneur spécialement conçu pour le compostage des matières organiques jetables produites à son domicile familial.

Serge Martin est pigiste au Nouveau-Brunswick



Carte des régions de gestion de déchets solides: les noirs représentent les commissions qui ont déjà implanté un système de gestion.

Faites affaire avec l'environnement

par Luce St-Pierre

Lire cet article, et mettre en pratique les conseils qui y sont énoncés, c'est joindre l'équipe des «vertébraux». C'est un type d'individu qui agit maintenant et sait se tenir debout...il a beaucoup évolué....

Autrefois critique et passif, accusant facilement les industries, les gouvernements et tous les autres, il s'est tout à coup surpris à sa propre surconsommation. Vivant à l'époque du fast-food et de la course contre la montre, il s'est retrouvé un jour devant une perte de terrain incroyable.

À lui seul, il jetait en moyenne 900 kilogrammes (une tonne) de déchets par année. Sa stupéfaction fut telle qu'il entreprit une réflexion «sans klaxons» propice à lui faire comprendre ses sources de déchets personnelles. Il amorça aussitôt un programme complet de nettoyage comportemental, du lever au coucher.

Il s'est alors dressé une liste en quatre catégories lui permettant d'identifier les gestes à ne plus poser pour améliorer et équilibrer les éléments vitaux de son entourage. Ces actions, disons-le, contribuent positivement à réduire la pollution de l'eau, des sols, de l'air et de son environnement psychologique et humain.

Son programme est tout à fait simple et maintenant à votre portée.

L'EAU

-Il fait en sorte de bien fermer les robinets;

-Il prend des douches à la manière des marins en fermant le robinet lorsqu'il est prêt à se savonner;

-Il n'utilise pas ses toilettes comme d'une poubelle pour se débarrasser de papiers mouchoir, mégots de cigarettes, cigares aux choux ou jambon fumé;

-Il n'arrose la pelouse et le jardin que lorsque cela est absolument nécessaire et évite d'arroser à l'excès;

-Il creuse aussi des rigoles pour diriger l'eau de pluie à l'écart de la chaussée et plutôt dans l'herbe;

-Il ne lave sa voiture que lorsque que cela est absolument nécessaire;

-En tant que pêcheur, il ne verse jamais d'ordures par dessus bord, il les ramène à terre;

-Lorsqu'il se brosse les dents...il referme le robinet.

Voilà pour l'eau et pour les sols maintenant, sur quoi marche-t-il?

LES SOLS

Première règle, qu'il a apprise dès l'âge de 3 ou 4 ans: on ne jette pas ses papiers par terre, on les met dans ses poches et on les vide une fois à la maison...

En fait, il a commencé très jeune et maintenant il recycle et réduit la quantité d'ordures à jeter:

-Il apporte un sac réutilisable pour faire ses courses;

-Il n'achète pas de produits suremballés;

-Il achète des produits réutilisables plutôt que jetables (verre, produits en vrac);

-À Noël, il emballe ses cadeaux dans du papier recyclé ou les bandes dessinées du samedi;

-Il retourne ses cintres excédentaires aux entreprises de nettoyage à sec;

-Encore plus simple, il recycle ses journaux (grâce au service de sa municipalité et s'il n'existe pas, il tente de l'obtenir);

-Il envoie livres et magazines aux résidences pour personnes du troisième âge et aux organismes de services sociaux;

-Il laisse toujours les produits chimiques dangereux dans leurs contenants de sorte qu'on puisse se conformer aux instructions inscrites sur l'étiquette pour leur mise au rebut;

-Il s'informe également auprès de sa localité de la cueillette et de l'élimination des déchets dangereux;

-Il utilise des torchons et n'achète plus d'essuie-tout en papier;

-Après avoir mis sa poubelle au régime, il a cessé de fumer et s'est mis à respirer aisément.

L'AIR

-Il évite d'utiliser des aérosols polluants et il opte pour les vaporisateurs à pompe rechargeable;

-Il veille à ce qu'on mette de l'essence sans plomb dans son automobile;

-Il s'assure aussi de faire effectuer une mise au point réglementaire de son véhicule deux fois par année;

-Il a installé un ventilateur au plafond plutôt qu'un climatiseur;

-Il sort à pied ou à bicyclette plutôt qu'en voiture, prend parfois l'autobus et pratique le covoiturage;

-Tout cela a d'ailleurs des incidences bénéfiques sur sa santé psychologique et ça lui donne des idées...

L'ENVIRONNEMENT PSYCHOLOGIQUE

-Il s'est découvert un talent d'horticulteur: il plante des arbres, des fleurs et des arbustes dans son jardin;

-Et même d'ornithologue...il place des mangeoires et cabanes d'oiseaux dans sa cour, choisit des graines qui attireront les types d'oiseaux les plus susceptibles de contrôler les insectes originaires de sa région;

-Il songe plutôt à lire qu'à regarder la télévision;

-Il met son argent de poche de côté tous les jours pour en faire un don à un groupe environnemental;

-Et puis, il s'informe toujours davantage....

Les groupes environnementaux de votre région pourront vous fournir la liste des principaux intervenants du domaine.

Si vous voulez en savoir plus long sur la multitude de choses à faire pour protéger l'environnement, procurez-vous le guide « Ce que nous pouvons faire pour notre environnement» d'où ont été puisés les conseils ci-dessus. **Écrivez à: Environnement Canada, 351, boul. St-Joseph, Hull, Québec K1A 0H3. Tél.: (819) 997-2800.** Et puis, remettez-vous à la lecture en parcourant la revue «Écologie» qui traite de vulgarisation scientifique axée sur l'environnement, la sensibilisation et divers autres sujets.

Sur nos routes l'hiver

— Le dégivrage en douceur —

par Valérie Morand

«Qu'est-ce que le sel a fait pour vous dernièrement?» Cette inscription sur une portière de voiture rongée par la rouille attire l'attention des visiteurs qui pénètrent dans le vestibule de la compagnie Canadian Protective Products Inc. de Pickering, à l'est de Toronto. Pour cette entreprise, l'ennemi numéro un est le sel. Et pour le combattre, la compagnie mise sur son dégivreur, Freezgard + PCI.

Canadian Protective Product assure que son produit pourrait bien se substituer au sel et assurer la sécurité routière durant nos hivers. La compagnie affirme que le nouvel anti-dérapant a tout pour plaire aux écologistes et aux agriculteurs : il est non-corrosif, biodégradable et efficace même à des températures très basses.

Alors qu'à – 7 degrés Celcius le sel n'arrive plus à faire fondre la glace, Freezgard + PCI résiste à des températures deux fois plus froides. Contrairement au sel qui demeure le grand responsable de la rouille, Freezgard + PCI arrête le processus d'oxydation qui engendre la corrosion de la carrosserie des automobiles, de la structure des ponts et des aires souterraines de stationnement.

Chaque année en Amérique du Nord, des millions de tonnes de calcium déposées sur nos chaussées font le désespoir des fermiers qui voient leurs récoltes endommagées. Le nouveau produit de déglaçage des routes contient si peu de produits chimiques que les risques pour l'environnement sont minimes.

Fruit du hasard

Freezgard + PCI est composé de chlorure de magnésium et d'un résidu de l'industrie forestière à action anti-corrosive. Le président de Canadian Protective Products qui a acheté les droits d'exclusivité du produit, Michael Bryant, en a fait la découverte en 1985, lors d'une rencontre fortuite pendant ses vacances en Floride.

L'homme d'affaires ontarien prend alors connaissance des travaux déjà entrepris sur le sujet par une compagnie de pâtes et papier d'Atlanta. Un échange d'information s'ensuit ainsi qu'une série de tests pour mettre au point le dégivreur.

Michael Bryant espère bien que l'histoire se souviendra de lui comme étant le pionnier de la révolution dans le monde du dégivrage des routes. Pour que le rêve devienne réalité, il faut d'abord convaincre les municipalités d'utiliser Freezgard + PCI.

Plusieurs villes canadiennes ont manifesté leur intérêt mais la plupart hésitent encore à cause de son prix. Freezgard + PCI coûte entre 260 et 520 $ pour un kilomètre de route selon la quantité du produit appliqué, tandis que le prix du sel se chiffre entre 4 et 8 $ le kilomètre. À cela s'ajoutent les frais d'épandage du produit liquide ainsi que la location de camions pour le vaporiser.

Comme solution, la compagnie recommande l'utilisation de Freezgard + PCI avec du sel ou du sable. Ceci peut faire baisser les frais de près de 30 pour cent.

Cette stratégie de mise en marché a eu son effet. Les municipalités ontariennes de Richmond Hill, Mississauga, Thunder Bay et le Comté de Wellington ont accepté il y a un an de faire l'essai du dégivreur combiné avec du calcium ou du sable.

Résultats concluants

George Pellarin du département des travaux publiques de la ville de Richmond Hill, affirme que les résultats des tests sont concluants, en dépit de certains problèmes. Par exemple, il faut doubler la quantité de Freezgard + PCI lorsque l'accumulation de neige est supérieure à 2 centimètres et demi, parce que le produit se dilue trop rapidement et perd ainsi de son efficacité.

Il s'agit d'un problème difficile à régler puisque le dégivreur contient, au départ, 70 pour cent d'eau. De plus, une limite existe quant à la quantité de produit qui peut être répandue sur la chaussée.

Comme l'anti-dérapant est liquide, il atteint vite son point de saturation une fois mêlé à la neige et la glace. Il n'est donc pas possible d'accélérer l'effet du dégivreur en augmentant la quantité.

Par contre, le produit une fois vaporisé grâce à des jets puissants espacés de 20 centimètres chacun, pénètre la glace pour la fendre et n'est pas balayé par le vent comme le sel. Sa couleur brune permet également aux automobilistes de le repérer facilement.

Mais pour la ville de Richmond Hill, tous ces inconvénients, y compris le coût encore élevé du produit, pourraient bien être le prix à payer pour un environnement sain, confie George Pellarin.

Même si aucune municipalité n'a encore adopté Freezgard + PCI de façon définitive, Michael Bryant croit au succès de son produit. Dès l'automne, Canadian Protective Products attaquera le marché canadien en force.

Son président entend également faire affaire avec d'autres compagnies au pays pour la fabrication du produit. Ceci permettrait ainsi à Canadian Protective Products de mettre fin à l'importation américaine des composantes de Freezgard + PCI.

Les consommateurs devront toutefois attendre au moins deux ans avant de pouvoir se procurer le dégivreur dans les magasins.

Le pionnier du dégivreur, Michael Bryant, concentre surtout au travail ses efforts environnementaux. Par exemple, Canadian Protective Products fait le recyclage des boîtes de carton au lieu de s'en débarasser en les envoyant au dépotoir municipal. À la maison, son épouse fait sa part, notamment en achetant des sacs biodégradables.

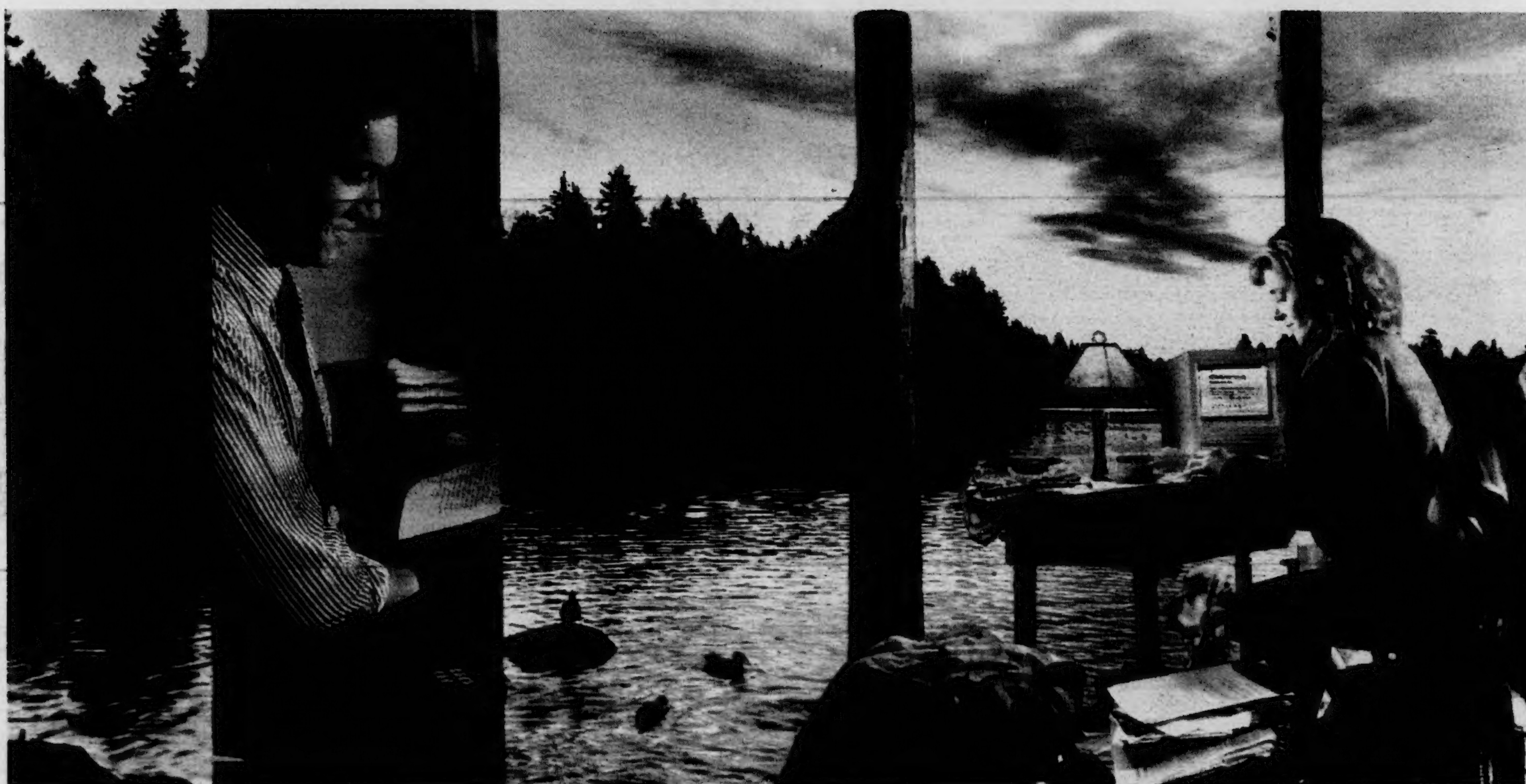
Valérie Morand est pigiste pour la Société Radio-Canada à Toronto.

POUR AVOIR UNE LESSIVE PROPRE
ET LA CONSCIENCE TRANQUILLE.

Sunlight. Maintenant sans phosphate.



La liberté de la parole.



De nos jours, il existe une foule d'appareils et de systèmes conçus pour améliorer la qualité de vie. Encore faut-il y avoir pleinement accès. C'est pourquoi les gens de Bell pensent d'abord aux gens comme vous, qui utilisez cette technologie, afin que vous puissiez en profiter pleinement, réellement. C'est notre façon de vous aider à donner libre cours à vos rêves.

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell
des gens de parole